

PROCES VERBAL
de la séance du Conseil Municipal du 31 janvier 2005.

La séance est ouverte à 17 heures 15 sous la présidence de Madame Martine AUBRY, Maire de Lille.

Madame le Maire.- Mesdames et Messieurs, vous savez que nous sommes réunis ce soir pour rendre un hommage solennel à notre ami Raymond VAILLANT qui nous a quittés le 1^{er} janvier de cette année.

Je voudrais d'abord saluer Yvonne, son épouse, qui ne l'a pas quitté pendant ces moments difficiles, ses fils, Didier et Eric, penser aussi à Martine et à ses petits-enfants, vous saluer, cher Pierre MAUROY, Président de la Communauté Urbaine, Bernard DEROSIER, Président du Conseil Général, Bernard ROMAN, Premier Vice-Président de la Région, l'ensemble des élus, tous les collègues du Conseil Municipal et tous ceux qui ont souhaité être là pour Raymond, ce soir.

Nous étions très nombreux à participer à ses obsèques le 6 janvier à Saint Brice et à la cérémonie de recueillement que Pierre MAUROY a organisée le 14 janvier dernier à l'Hôtel de Communauté.

Raymond VAILLANT, chacun le sait, était un élu exemplaire et emblématique de la Ville de Lille et c'est pourquoi nous avons souhaité, avec Pierre MAUROY, que le Conseil Municipal de Lille, que la Ville de Lille, que les Lilloises et les Lillois, puissent lui témoigner, ce soir, sa reconnaissance et puissent témoigner à sa famille notre amitié dans cet Hôtel de Ville qu'il aimait tant et où il a passé 24 années de sa vie.

Tous ici nous avons été bouleversés par sa maladie. Beaucoup sont allés le voir et ont toujours trouvé Yvonne à ses côtés. Nous avons pendant longtemps espéré un mieux. Malheureusement, il n'en a pas été ainsi.

Je voudrais tout d'abord dire à Yvonne combien nous sommes là, avec toute notre affection, aujourd'hui encore et pendant tous les mois et les années à venir car Raymond a toujours été chez lui ici et toi aussi, tu le seras toujours, tu le sais.

Je voudrais redire à ses fils et à ses petits-enfants, dont Raymond était si fier, qu'il avait bien raison de l'être et ils doivent savoir qu'ici beaucoup d'amis de Raymond seront toujours là.

Et puis je voudrais, au nom de tout le Conseil Municipal de Lille, de tous les agents de la Ville de Lille, qui savent ce qu'ils lui doivent, redire nos sentiments les plus amicaux et toute notre sympathie.

C'est vrai que je suis particulièrement émue ce soir, comme je l'ai été auprès de Pierre MAUROY à la Communauté Urbaine quand il a eu cette phrase formidable : « Raymond, c'était le frère que j'ai choisi ».

Nous étions donc très émus lorsque nous avons appris le départ de Raymond et nous le sommes aussi ce soir dans sa ville d'adoption, Lille, en lui rendant cet hommage.

Raymond, c'était d'abord, et je crois que c'est cela que chacun retiendra, un homme d'une gentillesse, d'une générosité, d'une attention aux autres, d'une ouverture absolument exceptionnelle et je n'oublie pas qu'il m'a accueillie ici alors qu'il était Premier Adjoint et qu'il me laissait sa place. Comme je ne voulais pas prendre son bureau, il m'a dit : « Mais si, c'est maintenant ta place et je vais t'expliquer Lille ».

Et pendant des soirées, au cours de balades dans la ville, il m'a expliqué Lille, il m'a expliqué pourquoi cette ville était devenue la sienne, comme elle est devenue la mienne aujourd'hui.

Je dois dire, comme tous ceux qui l'ont connu, que j'ai découvert une personnalité tout à fait étonnante. Un homme connu pour sa rigueur, sa gestion, mais d'abord, et c'est là-dessus que je souhaiterais insister, un homme qui aimait les autres, un homme qui valorisait toujours ce qu'il y a de mieux en chacun.

En février 1993, un quotidien régional titrait en parlant de Raymond « Raymond VAILLANT, l'éveilleur ». C'est vrai que beaucoup d'entre nous, et on en parle tous ces jours-ci dans la ville, savent qu'ils ont été, un jour ou l'autre, accueillis, aidés, accompagnés, encouragés dans leur carrière professionnelle comme dans leur vie privée par Raymond qui était toujours à l'écoute et qui voyait bien quand quelque chose n'allait pas.

Raymond, c'était ce combattant de l'école de la République et de la laïcité, ce militant acharné de l'éducation populaire et de la formation tout au long de la vie.

Mais Raymond, c'était aussi, Pierre MAUROY l'a dit mieux que je ne pourrais le dire, l'engagement, la fidélité et la loyauté.

Tout d'abord un engagement au service d'une société plus juste, au service des autres, des plus défavorisés notamment, et des jeunes. Ce souci constant de la justice sociale et de la promotion de l'individu - car chacun peut aller plus loin et nous nous devons de l'aider à le faire - Raymond l'a montré dans toutes les fonctions qu'il a exercées tout au long de sa vie.

Ainsi, en 1982, Raymond devient le premier Président de l'Agence nationale des chèques-vacances voulue par le Premier Ministre, Pierre MAUROY, afin d'aider les Français les plus modestes à partir en vacances.

Son engagement social va en direction des plus fragiles, mais aussi en direction des jeunes. Très actif au sein de la Fédération Léo LAGRANGE, Raymond VAILLANT est, en effet, nommé Président du Centre Régional d'Information Jeunesse, créé en 1983, pour aider et conseiller les jeunes dans toutes leurs démarches de recherche d'emploi, de logement ou de loisirs.

Il était déjà très innovant et proche des jeunes. Il avait, par exemple, réalisé un guide du rock régional à un moment où on ne parlait pas beaucoup des musiques nouvelles ou, comme on dirait aujourd'hui, des cultures urbaines.

C'est vrai qu'il était extrêmement jeune et qu'il l'est resté jusqu'au bout dans son cœur et dans sa tête.

Mais c'est bien sûr, avant tout, dans l'exercice de ses mandats municipaux à Lille qu'il a montré toutes ses grandes qualités, sa rigueur, sa bonne gestion, mais aussi sa profonde humanité.

Auprès de Pierre MAUROY, il a été, de 1977 à 1995, Conseiller délégué, puis Adjoint au personnel, un adjoint respecté et apprécié.

Il a mis en œuvre durant toutes ces années une politique sociale et de formation exemplaire. Son ambition était de permettre à chaque agent d'aller le plus loin possible.

Il souhaitait que chacun s'épanouisse dans son travail et n'oublie jamais sa mission de service public. On lui doit, ici à Lille, la modernisation des services et on vit toujours sur cet acquis-là. On lui doit la mise en place de l'informatique, mais aussi la multiplication des stages et des formations de préparation aux concours, toujours dans le même objectif, tirer le meilleur de chacun.

Ce souci du bien-être du personnel municipal, il l'a aussi initié en appelant à la construction et en réalisant le nouveau restaurant municipal ou en développant le Comité des Œuvres Sociales.

De la même façon, ses rapports avec les organisations syndicales, elles nous l'ont dit et écrit ces derniers jours, étaient toujours empreints d'une profonde humanité et d'une grande générosité.

Mais Raymond était un fin négociateur, qui savait être ferme quand il le fallait, mais comprenait toujours le sens vers lequel il fallait aller. C'est la raison pour laquelle le personnel municipal lui était extrêmement attaché.

Au-delà de notre maison, l'engagement de Raymond pour l'éducation et la formation était largement reconnu. J'en veux pour preuve sa nomination, en 1992, comme Président du CNFPT.

C'est une fonction qui lui tenait extrêmement à cœur. Pendant sa présidence, il a tout fait pour que ce Centre de formation du personnel territorial devienne un outil performant et innovant au service des collectivités territoriales et des agents de la fonction publique territoriale.

Je voudrais saluer à cet égard la présence de Bernard DEROSIER, un grand ami de Raymond qui préside depuis septembre 2004 le Conseil supérieur de la fonction publique territoriale, et qui a toujours travaillé avec Raymond sur la formation et la promotion du personnel municipal.

Je voudrais aussi dire que dans ses fonctions d'Adjoint aux finances, qu'il a occupées de 1981 à 1993, avant de céder la place à Bernard ROMAN -qui a rappelé, il y a quelques jours, combien il devait à Raymond- Raymond a su, là aussi, dans ces matières, faire preuve à la fois d'efficacité et de souplesse.

Efficacité et engagement qu'il montre également à la Présidence des Caisses du Crédit Municipal en 1988. Il a voulu moderniser cet outil, mais il a refusé que le Crédit Municipal devienne une banque comme les autres.

Il disait : « les activités à caractère social sont la nature même de nos établissements, ce serait nier une partie de nous-mêmes que de ne pas continuer à les développer ». Et c'est vrai qu'il a engagé, autour du Crédit Municipal, OSLO cet organisme qui, dans notre ville, continue à venir en aide aux locataires en difficulté.

Enfin, je veux souligner l'action menée, de 1989 à 2001, par Raymond VAILLANT comme Adjoint et Conseiller municipal, délégué aux relations internationales et aux jumelages.

C'était un véritable ambassadeur de Lille.

Lille, cette ville qu'il avait adoptée et qui l'avait adopté. Sans cesse, il allait parler de la ville et de la métropole partout dans le monde, en dynamisant les échanges traditionnels avec nos 11 villes jumelées, en multipliant les échanges entre les chefs d'entreprises, les écoles, les artisans, les associations de nos différentes villes jumelées, en mettant en place les premières coopérations décentralisées.

Il a, non seulement, promu Lille à l'étranger, mais il a aussi fait en sorte que ces jumelages ne soient pas institutionnels, mais soient bien des liens entre des hommes et de femmes, des deux côtés de ces jumelages.

Son implication dans la création du jumelage de Lille avec Naplouse, en 1998, montre aussi à quel point il tenait à développer les valeurs de paix, de tolérance et de démocratie.

Je voudrais d'ailleurs dire que quatre villes jumelées ont souhaité -et j'en ferai part à Yvonne VAILLANT- être associées à notre hommage d'aujourd'hui. C'est le cas d'Erfurt, d'Esch-sur-Alzette, de Leeds, de Valladolid, qui, par la voix de leurs Maires, ont souhaité que nous puissions dire que ces quatre villes étaient avec nous aujourd'hui de tout cœur.

Elles ont toutes souhaité rappeler le rôle majeur de Raymond pour le développement des liens avec nos villes sœurs.

Raymond était un homme du peuple, il voulait le dire et le rappeler.

Militant de l'éducation et de la solidarité, élu exemplaire qui a rempli toutes ses fonctions auprès de Pierre MAUROY, même les plus délicates, avec modestie et simplicité, mais aussi avec une grande rigueur et une grande compétence. Je crois aussi que chacun se souviendra de cet humour particulier, fait à la fois de bonhomie, de gentillesse, ce petit éclair qui brillait dans les yeux et qui montrait l'intérêt aux autres, mais aussi cette finesse, cette intelligence dans la façon de regarder chacun.

Je dois dire, nous en parlions avec Yvonne, que même ces derniers mois, même si nous lui trouvions un regard bien triste dans cette maladie si dure pour lui qui aimait vivre engagé et qui avait l'impression de survivre, eh bien, quand même, on retrouvait cette petite flamme et ce sourire qu'on n'oubliera jamais parce que c'est un sourire d'humanité et un sourire d'engagement qu'il nous laisse.

A nous maintenant de suivre son exemple.

Le Conseil Municipal a souhaité, en accord avec Madame VAILLANT, que nous donnions son nom à l'ensemble de l'extension de notre mairie. Ce sera le « Pavillon Raymond VAILLANT » que nous allons immédiatement inaugurer.

Je crois qu'il est essentiel et peut-être très symbolique que Raymond se trouve là, en haut de l'escalier d'honneur, lui qui n'aimait pas les honneurs, entre « l'ancienne mairie » si je puis dire et cette mairie nouvelle que Pierre MAUROY a construite pour que Lille soit toujours là pour les Lillois et pour les Lilloises.

Cette plaque est donc l'hommage que nous souhaitons lui rendre, un hommage très fort qui fait qu'il restera ici, présent, mais je sais que nous n'avons pas besoin de cela pour ne pas l'oublier et pour continuer à faire ce qu'il aurait aimé que nous fassions, c'est-à-dire suivre son exemple, regarder les autres avec ouverture, tolérance, gentillesse et continuer à considérer qu'ici, la démocratie locale est un enjeu formidable pour améliorer la vie de nos concitoyens, notamment des plus défavorisés.

Je vous propose maintenant, si vous le voulez bien, de respecter une minute de silence et je vous demande de bien vouloir vous lever.

(minute de silence)

Je vous remercie.

Je propose maintenant que le Conseil Municipal, la famille bien sûr, Pierre MAUROY, Bernard DEROSIER, Bernard ROMAN, tous nous montions pour dévoiler cette plaque.

Et je vous demande, Mesdames et Messieurs, chers amis, de bien vouloir rester en place pendant ce moment.

Je vous remercie.

(Inauguration de la plaque)

Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames, Messieurs,

Depuis quelques jours, le monde commémore le 60^{ème} anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz-Birkenau et la découverte par les armées alliées de l'horreur de la solution finale, méthodiquement mise en œuvre par le régime nazi.

Je voudrais aujourd'hui vous dire que la Ville de Lille souhaite commémorer cette libération, mais aussi la douleur de tous ceux qui aujourd'hui vivent encore cette période dans leur chair et dans leur cœur.

Je voudrais saluer particulièrement tous ceux qui ont souhaité s'y associer, Monsieur le Rabin Elie DAHAN, Mgr. DEFOIS, Monsieur le pasteur DITZ, Jean-Claude KOMAR, Président de la Communauté juive de Lille, Madame Annette BECKER, historienne, le représentant de Monsieur le Préfet et vous, Mesdames et Messieurs, qui êtes là aujourd'hui et que je saluerai individuellement dans quelques instants.

Depuis 60 ans, des noms résonnent douloureusement dans notre conscience collective : Auschwitz-Birkenau, Ravensbrück, Bergen-Belsen, Dachau, Treblinka, Buchenwald, Dora et bien d'autres.

Des lieux de souffrance, d'humiliation, de mort, de disparition définitive de plusieurs millions d'Européens dont l'immense majorité étaient Juifs en à peine quelques années, au cœur de la tragédie de la seconde guerre mondiale.

Le 8 mai prochain, l'Europe célébrera le 60^{ème} anniversaire de l'armistice et s'inclinera une nouvelle fois devant la mémoire des victimes d'un génocide sans équivalent dans l'histoire.

Bien sûr, le souvenir des persécutions et des meurtres commis pendant la seconde guerre mondiale contre les communistes, les résistants, les homosexuels et les minorités nationales des pays occupés, notamment les Tziganes, ce souvenir est insupportable et doit toujours être rappelé.

Le souvenir du génocide commis envers les Juifs nous hante parce que, pour la première fois dans l'histoire, des femmes, des hommes, des enfants, des vieillards n'ont pas été condamnés à mort parce qu'ils défendaient leurs opinions politiques, parce que leurs territoires étaient revendiqués par un agresseur et qu'ils le défendaient. Non, ils ont été condamnés à mort pour le seul crime d'exister !

C'est pourquoi les camps de concentration et d'extermination, qui sont les lieux emblématiques de cette atroce mémoire, occupent une place entière dans nos consciences et singulièrement chez nous, les Français.

Auschwitz, où 1 million d'entre eux ont péri sur les 5 millions de Juifs morts en déportation, est un des symboles les plus terribles de ce mal absolu, de cette industrialisation planifiée, scientifique, de la mort.

Lille, annexée au commandement nazi de Bruxelles, dont la population, et singulièrement la communauté juive, a été si éprouvée par l'occupation, les rafles et les déportations, devait naturellement s'associer à ces cérémonies commémoratives. N'oublions pas que notre région a payé un lourd tribut avec la déportation de 7.700 personnes.

Récemment, la pose, à la gare de Lille-Flandres, d'une plaque nous a rappelé que l'un des pires moments a été le 11 septembre 1942, avec l'arrestation de centaines de personnes raflées à Lille et dans toute la région et envoyées à Auschwitz. 9 seulement sont revenues ...

Toutes et tous étaient nos concitoyens, des habitants de notre ville, de notre région et ce crime ne peut, ne doit être ignoré par personne, parce que la transmission de la mémoire est le fondement même du respect de ceux qui ont souffert.

J'ai voulu que l'enceinte du Conseil Municipal soit le lieu de ce devoir de mémoire qui nous rassemble ce soir, autour de personnes qui, à des titres divers, ont été les premières concernées et qui sont là, ce soir, pour nous rappeler les plus de 75.000 personnes dans notre pays qui ont été déportées.

Mesdames et Messieurs, vous qui avez été déportés, résistants, conjoints, proches ou enfants cachés de déportés et de résistants, vous nous faites l'honneur de votre présence dans ce moment douloureux du souvenir.

Un jour de 1944, Lille a recouvré la liberté et la démocratie et ce Conseil Municipal en est le symbole.

Vos souffrances n'ont pas été vaines, car la liberté et la démocratie ont vaincu.

Il était donc légitime de vous inviter à occuper un moment la place des élus du Conseil Municipal.

Je veux donc vous saluer individuellement et vous dire notre respect et notre admiration.

Madame Eugénie LOOTVOEET, vous avez été déportée à Auschwitz avec votre famille depuis votre ville natale de Cracovie. Il faut le souligner car c'est exceptionnel, vous êtes arrivée en France, seule, tout juste adolescente en 1945 et vous avez ensuite demandé la nationalité française.

En quittant Auschwitz, vous avez voulu venir vivre en France parce que c'était pour vous le pays de la liberté. Nous souhaitons vous saluer ce soir.

Je voudrais aussi saluer M. Jean FLAMENBAUM qui, lui aussi, a été déporté à Auschwitz et a accepté, malgré la douleur de se souvenir, d'être parmi nous ce soir.

Madame Yvonne ABBAS, vous êtes une grande résistante, nous vous connaissons bien dans notre ville, membre du Conseil National de l'Amicale de Ravensbrück et du Comité National de la FNDIRP, Vice-Présidente de la FMD 59. Merci d'être avec nous ce soir.

Madame Michèle DECONNINCK, vous avez été déportée à Ravensbrück, vous êtes Présidente de la Fédération Nationale des Déportés Internés Résistants Patriotes pour le Nord.

Monsieur Paul ROOS, vous êtes Président de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation pour le Nord. Nous serons ensemble pour préparer le 8 mai de cette année.

Votre frère a été déporté à Auschwitz.

Madame Dora Le BOVIC, vous êtes une personnalité bien connue de la communauté juive. Vous habitez alors Paris et vous avez dû entrer dans la clandestinité à l'âge de 14 ans, après l'arrestation de vos parents.

Monsieur Edgar LESER, comme notre collègue, Charles SULMAN, qui malheureusement ne pouvait être là ce soir, vous étiez un enfant caché. Votre père, Léon LESER a, en effet, été un grand résistant lillois et son action, aux côtés des personnes que j'ai citées il y a quelques instants, a été déterminante pour sauver de nombreuses vies.

Monsieur Jacques SCHARFMANN, vous êtes également un enfant caché, dont le père a été déporté à Auschwitz. Vous êtes membre de l'Association Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France, présidée par Serge KLARSFELD.

Madame Mauricette SOUDAN, vous êtes la veuve de M. Jean SOUDAN, déporté à Flossenbug et nous avons pu lire, il y a quelques jours, votre bouleversant témoignage dans la Voix du Nord.

Je veux également saluer, bien qu'elle n'ait pu être parmi nous ce soir, Madame Liliane LAIGNEL-ROSENBERG, arrêtée à l'âge de 11 ans, qui participe, à ce moment même, à un colloque sur la déportation organisé à l'université de Lille III. C'est une initiative que je voudrais aussi saluer.

A travers elle, je salue l'ensemble des personnes déportées de notre ville et de notre métropole, leurs familles, leurs descendants, leurs proches.

Pour des raisons très compréhensibles, certaines personnes, aujourd'hui très âgées ou éloignées du Nord, n'ont pas souhaité être présentes, témoigner, raviver des souvenirs trop douloureux.

Nous devons respecter leurs souhaits, mais remercier d'autant plus ceux qui ont accepté d'être avec nous ce soir.

Je voudrais aussi saluer les instances de la communauté juive de Lille, représenté par le docteur Jean-Claude KOMAR, son Président.

Nous vous devons à toutes et à tous cet hommage. Nous le voulons pour vous, car nous n'oublions pas. Comme l'a dit Paul ELUARD, que je cite : « Si l'écho de leurs voix faiblit, nous périrons ».

Nous le voulons aussi pour nous, les générations suivantes, parce que chaque jour, particulièrement depuis quelques années, nous rappelle que rien n'est définitivement acquis, que tout peut recommencer, que la banalisation du mal est possible, sa négation, sa trahison. Il faut donc témoigner toujours et c'est pourquoi, ce soir, nous avons demandé à Madame Annette BECKER, historienne, mais aussi Lilloise, je le souligne, membre du Comité Scientifique du Mémorial de la Shoah -qui a été inauguré la semaine dernière à Paris, et je peux vous dire que l'émotion était forte- d'être présente, ainsi qu'un lycéen du lycée Francisco Ferrer, Dominique DANES, qui est allé à Auschwitz au cours d'un des voyages organisés par le Conseil Régional, qui fait que jamais, je crois, il ne pourra oublier.

Je voudrais saluer aussi James VENTURE, Président de l'Amicale du Train de Loos, dont je parlais tout à l'heure.

Les témoignages d'Annette BECKER et de Dominique DANES montreront que la chaîne des générations ne s'interrompt pas.

L'ampleur internationale de la commémoration du 60^{ème} anniversaire de la libération d'Auschwitz doit, en effet, nous faire réfléchir. Cette ampleur n'est pas due au hasard, à la seule volonté de commémoration. Au-delà du souvenir et du respect envers ceux qui ont souffert, elle s'inscrit dans une réflexion plus large, que les rescapés eux-mêmes appellent de leurs vœux, sur l'intolérance et la nécessité d'être en permanence vigilants dans le climat actuel de recrudescence d'actes antisémites et racistes que nous connaissons.

Il n'y a pas de mots ou d'actes insignifiants, légers, sans conséquence, dès lors qu'il s'agit de racisme et d'antisémitisme.

Il faut lutter contre la moindre parole, le moindre geste car ils ont en graine des drames comme les drames de la Shoah.

Pour ma part, je l'ai dit à plusieurs reprises, jamais je ne tolérerai d'actes ou de propos antisémites ou racistes dans notre ville et vous savez que la Ville de Lille porte plainte systématiquement lorsque nous découvrons, comme cela a encore été le cas il y a quelques jours, des inscriptions ou des croix gammées.

Aux jeunes qui profèrent parfois des insultes racistes ou antisémites, sans bien en comprendre la portée, à ceux qui voient dans l'étranger le responsable de leurs difficultés personnelles, à ceux qui sciemment jouent avec les mots et les concepts pour minorer l'ampleur de la catastrophe, la dévaloriser, je le dis simplement : pensez un instant qu'une parole peut tuer, pensez à la souffrance de ceux qui se sentent ainsi rejetés sans explication.

Mesdames, Messieurs, en mon nom personnel, au nom du Conseil Municipal de Lille, je veux saluer une nouvelle fois, avec respect et émotion, les personnes qui sont à nos côtés, aux côtés de Pierre MAUROY et aux miens.

Leurs destins personnels, les souffrances qu'elles ont éprouvées nous font réfléchir sur la nature humaine, sur la capacité de nos sociétés à devenir folles, à marcher sur la tête, quand les repères de l'éducation, de l'apprentissage, de la citoyenneté, de la laïcité, du vivre ensemble disparaissent, quand l'homme devient un loup pour l'homme. Je crois qu'il s'agit, là aussi, d'une leçon d'Auschwitz que nous devons retenir. Cette leçon c'est celle de la France, celle que nous voulons, la Patrie des lumières, terre de cultures multiples depuis des siècles et qui doit absolument retenir cette part de son histoire pour la faire vivre à l'avenir.

Voilà simplement, Mesdames et Messieurs, ce que je souhaitais dire pour qu'avec le Conseil Régional, le Conseil Général et la Ville de Lille, dans toutes les écoles, nous soyons capables, pendant les mois qui nous séparent du 8 mai, de faire comprendre aux jeunes que l'intolérance peut mener au pire et qu'une catastrophe comme la Shoah est toujours possible.

Nous devons, chacun d'entre nous, en tant que citoyens et nous en tant qu'élus, combattre, je l'ai dit, des paroles, des mots, des gestes dont aucun n'est insignifiant quand il est d'une couleur antisémite ou raciste.

Voilà l'essentiel de ce que je souhaitais dire aujourd'hui, en laissant la parole immédiatement à Annette BECKER, historienne, qui va nous faire part de la réalité, de la vérité des faits, cette vérité que certains essaient d'oublier ou de masquer.

Je vous remercie.

Madame BECKER. - Je vais commencer en lisant un extrait d'un poème qui s'appelle « Préface en prose ». Il a été écrit en 1942 par un grand poète, Benjamin FONDANE, qui a été assassiné à Birkenau en 1944. Écoutons son cri qui rappelle la clameur immense des millions de juifs que le monde, alors, n'a pas entendue.

C'est à vous que je parle, hommes des antipodes.
 Je parle d'homme à homme,
 Avec le peu en moi qui demeure de l'homme,
 avec le peu de voix qui me reste au gosier,
 mon sang est sur les routes, puisse-t-il, puisse-t-il
 ne pas crier vengeance ! (...)
 Oui, j'ai été un homme comme les autres hommes,
 nourri de pain, de rêve, de désespoir. Eh oui,
 j'ai aimé, j'ai pleuré, j'ai haï, j'ai souffert,
 j'ai acheté des fleurs et je n'ai pas toujours

payé mon terme. Le dimanche j'allais à la campagne
pêcher, sous l'œil de Dieu, des poissons irréels,
je me baignais dans la rivière
qui chantait dans les joncs et je mangeais des frites
le soir (...)

J'ai lu comme vous tous les journaux tous les bouquins,
Et je n'ai rien compris au monde
Et je n'ai rien compris à l'homme,
Bien qu'il me soit souvent arrivé d'affirmer
le contraire (...)

Et pourtant, non !
Je n'étais pas un homme comme vous.
Vous n'êtes pas né sur les routes,
personne n'a jeté à l'égout vos petits
comme des chats encore sans yeux,
vous n'avez pas erré de cité en cité
traqué par les polices,
vous n'avez pas connu les désastres à l'aube,
les wagons de bestiaux
et le sanglot amer de l'humiliation,
accusé d'un délit que vous n'avez pas fait,
d'un meurtre dont il manque encore le cadavre,
changeant de nom et de visage,
pour ne pas emporter un nom qu'on a hué
un visage qui avait servi à tout le monde
de crachoir !

Parcours d'un homme, rendons-lui sa vie.

Né Roumain en 1898, Benjamin FONDANE a choisi la France des intellectuels,
des poètes, des droits de l'homme.

En 1923, il a 25 ans. En 1936, il est naturalisé français, il a 38 ans.

Cet homme, qui avait élu la France comme sa patrie, allait être trahi jusqu'à la
mort.

En 1940, la défaite devant l'Allemagne nazie et la mise en place de la collaboration
et du statut des Juifs par le Maréchal PÉTAIN font de lui un Français paria, de seconde zone, marqué -
l'étoile jaune-, fiché, réprimé, ségrégué.

En 1943, il est dénaturalisé comme Juif, le voilà aussi apatride, il a 45 ans.

Son martyre -rappelons que cela veut dire témoin en grec- ne fait que commencer.

Il y a un long chemin entre le racisme et la judéophobie maniaque et le crime de
génocide. On n'avait pas de nom pour ce crime, c'est pour cela que Raphaël LEMKIN, un juriste
d'origine polonaise émigré aux Etats-Unis, a inventé le mot « génocide » en 1944.

HITLER explique le monde par la race et le principe de lutte pour la survie de la
race supérieure, celle des Aryens. Il pense que toute violation de sa pureté, tout mélange, tout
métissage apportera la ruine.

La biocratie nazie se met en place dès 1933, stérilisation, mise à l'écart, puis extermination des éléments susceptibles d'empoisonner le sang allemand : asociaux, handicapés physiques et malades mentaux, victimes du programme T4 « d'euthanasie », Tziganes, homosexuels.

Ce sont surtout et avant tout les Juifs qui deviennent les cibles des nazis.

Pourquoi ?

A l'idéologie biologisante, scientifique, proche de réflexions similaires dans les différents pays occidentaux à la même époque, la Suède, la France, s'ajoutait, chez HITLER, une vision apocalyptique du monde où les Juifs jouaient le rôle du démon.

Les arguments politiques et religieux, liés à ceux de la culture et de la biologie, composaient la haine des Juifs, à la fois vus comme des parasites et des démons, deux fois déshumanisés.

La prise du pouvoir par HITLER entraînerait la mise en œuvre du programme par étapes, pas forcément pensées à l'avance, mais trouvant aisément leur justification.

Il n'est pas étonnant, et cela doit nous donner à réfléchir, que les médecins et les anthropologues aient été parmi les plus enthousiastes défenseurs du régime nazi et de ses lois : la santé et la pureté du peuple allemand étaient enfin au cœur de la politique, celle d'un eugénisme radical qu'ils avaient défendu depuis longtemps.

La création des centres de mise à mort pour les Juifs en 1941 repose sur une logique autre que celle de la mise à l'écart dans des ghettos ou des camps de concentration. Il ne s'agit pas de punir les déportés ou de les rééduquer, mais de supprimer, d'éradiquer le plus vite possible, en grande quantité, de produire le maximum de corps et de recycler tout ce qui peut l'être.

C'est bien une guerre que l'on mène contre les Juifs, une guerre dont le seul but est la mort.

L'ouverture du front soviétique en 1941 concentre toutes les violences mises en œuvre auparavant et radicalise la politique raciale vers la « solution finale », le passage à l'extermination à l'échelle de l'Europe occupée.

Des assassinats de masse « artisanaux » à la mitraillette d'hommes, puis de femmes et d'enfants par les Einsatzgruppen, n'oublions pas qu'il s'agissait de membres ordinaires de l'armée allemande, la Wehrmacht, commandés par des officiers bien souvent titulaires de doctorats en droit, on est passé ensuite aux camions à gaz, puis aux chambres à gaz, et des regroupements en ghettos accomplis à pied ou en camions à la déportation par train sur des milliers, voire des dizaines de milliers de kilomètres.

Les Juifs de Lille, de Salonique, de Vilnius, de Cernovitz, de Lens, de Rome, de Cracovie, de Bruxelles, de Bucarest, d'Arras n'avaient rien, ou presque rien, en commun. Désormais, ils connaissent tous le même sort.

On crée une véritable concentration industrielle à l'organisation planifiée : regroupements dans des structures adaptées à la mise à mort, chimie du Zyklon B, fours crématoires au service du crime contre l'humanité.

Production de morts en série, à Chelmno, Belzec, Sobibor, Treblinka, Majdanek et enfin Birkenau où le travail à la chaîne fait passer, en une plateforme technique très élaborée, les victimes de la rampe de sélection, lieu du triage, à l'assassinat, opération de « désinfection » industrielle. Ne s'agit-il pas de bacilles, de vermine, de pièces de bois ?

Les affaires personnelles sont exploitées de la même façon. Tout dans le corps est rentabilisé.

Ceux qui semblent avoir des caractéristiques physiques intéressantes, nains, géants, jumeaux, sont utilisés comme animaux de laboratoire pour des « expériences hautement médicales », mutilantes, avant de rejoindre le reste des corps pour le « traitement global » : cheveux rasés, opération « d'hygiène » précédant l'extermination dans la « salle de douche », dents en or arrachées.

Revenons à Benjamin FONDANE.

Il a été arrêté chez lui à Paris, sur dénonciation, par la police française, en mars 1944. Il est transporté à Drancy avec sa sœur Lise. Ils sont partis pour Auschwitz Birkenau par le convoi n°75, le 30 mai.

On peut être sûr qu'il a entendu les cris des SS et les aboiements des chiens, qu'il a été suffoqué par l'odeur prégnante des cadavres en décomposition, des fumées des fours crématoires et des fosses où l'on brûlait les morts et où des SS jetaient quelquefois des bébés vivants qu'ils venaient d'arracher à leurs mères.

Benjamin FONDANE a-t-il été tatoué ?

A-t-il travaillé dans l'été étouffant d'Oswiecim ?

A-t-il vu ou entendu les centaines de milliers de Hongrois déportés et gazés dans l'été 1944 ?

Le 30 octobre, il a été sélectionné pour la chambre à gaz. Il avait 46 ans.

Écoutons-le une dernière fois.

Un jour viendra, sans doute, quand le poème lu
se trouvera devant vos yeux. Il ne demande
rien ! Oubliez-le, oubliez-le ! Ce n'est
qu'un cri, qu'on ne peut pas mettre dans un poème
parfait, avais-je donc le temps de le finir ?
Mais quand vous foulerez ce bouquet d'orties
Qui avait été moi, dans un autre siècle,
En une histoire qui vous sera périmée,
Souvenez-vous seulement que j'étais innocent
Et que, tout comme vous, mortels de ce jour-là,
J'avais eu, moi aussi, un visage marqué
Par la colère, par la pitié et la joie,

Un visage d'homme, tout simplement !

Monsieur DANES.- Bonjour à tous, Madame le Maire.

Je suis élève de Bac Pro à Francisco Ferrer. L'année dernière, j'ai participé au voyage à Auschwitz, organisé par le Conseil Régional, que je remercie encore.

Je bénéficie, avec cinq autres élèves du lycée, de la 1^{ère} place au concours de la résistance remporté par les élèves de Bac Pro de l'année précédente.

Quand Madame LEU, notre professeur d'histoire, nous a annoncé que six d'entre nous iraient à Auschwitz, j'étais très intéressé, mais, franchement, je ne savais pas si j'étais intéressé par le voyage en avion ou par le but de ce voyage.

Dans l'avion, on était très heureux. On a fait un petit déjeuner, on était très content, tout allait très bien.

Déjà, au passage de la douane, on a changé un peu d'état d'esprit. Dans le bus, un ancien déporté nous raconte son terrible passage à Birkenau, l'atmosphère devient plus lourde, moins détendue.

Quand je suis arrivé devant l'entrée du camp et que j'ai lu « Le travail rend libre », tout ce que je savais par les livres m'est revenu en mémoire.

Quand j'ai franchi l'entrée volontairement et chaudement habillé, j'ai pensé à tous ceux qui étaient rentrés dans le camp pendant la guerre et je crois que c'est à ce moment là que j'ai vraiment pris conscience de l'endroit où j'étais arrivé.

Le premier bâtiment que nous avons découvert était en briques et nous faisait penser à des corons. A l'intérieur, nous avons découvert toute l'horreur.

Ce qui m'a le plus choqué et ému, ce sont deux vitrines dans lesquelles il y a des vêtements de bébés, des cheveux, sept tonnes précisément. Il y a aussi les vitrines avec des lunettes, des chaussures et des prothèses, mais c'est différent.

Quand on voit ces habits de bébés, on pense à tous ces bébés, retirés aux mamans. C'est la même chose pour les cheveux des gens.

Plus on avançait dans la visite et plus j'avais l'impression d'être dans le camp 60 ans avant, c'est-à-dire quand il fonctionnait encore. Je ressentais la présence de prisonniers, je n'étais pas là comme un visiteur de musée mais comme un spectateur.

On arrive au fond de l'horreur quand on arrive devant la chambre à gaz et le four crématoire. Pourtant c'est encore pire à Birkenau. Birkenau ne ressemble à rien de ce qu'on connaît. Les petites maisons d'Auschwitz avaient un caractère humain, tandis que Birkenau, c'est immense, des fondations de baraquements à perte de vue... C'est là qu'on voit aussi la ligne de chemin de fer. En plus, il commence à faire nuit et tout devient encore plus impressionnant.

C'est là qu'un ancien déporté nous a raconté cette histoire : un soir, un groupe d'enfants lituaniens, tous vêtus de blanc, défilaient. Le camp était tous feux allumés, c'était très rare. Les SS en tenue d'apparat qui faisaient chanter des chants allemands à ces enfants âgés de 9 à 11 ans.

Après le tour du camp effectué, les chants des enfants s'arrêtaient et la fumée des fours crématoires commençait à sortir des cheminées... Là, on avait compris.

J'estime, en racontant cette histoire, que ces enfants ne sont pas vraiment morts.

Notre visite s'est achevée par le tour du camp de Birkenau. Nous avons marché pendant longtemps et nous avons pensé à ces enfants dont on venait d'entendre l'histoire.

Au bout du parcours, entre les lignes de barbelés et les baraquements, on arrive à un bloc où on rasait, on tatouait les déportés. Il y avait des pavés de verre au sol, on se demandait pourquoi, ils étaient là pour ne pas marcher à chaussures là où d'autres avaient marché à pieds nus.

Le passage à Birkenau s'achève devant le monument aux morts. Là aussi, j'ai ressenti la présence de tous ces morts.

Le voyage de retour a été beaucoup moins gai qu'à l'aller. On voulait dormir, soit pour la fatigue, soit pour passer le temps, mais on voyait toujours les images qu'on avait vues auparavant.

A notre retour au lycée, nous avons voulu témoigner. C'est pourquoi nous avons réalisé une exposition.

Nous sommes ainsi devenus des passeurs de mémoire et tant que je serai là, tant que je serai capable, je dirai toujours les discours pour passer ces mémoires.

Merci.

Madame le Maire. - Les enfants de l'école Lalo vont chanter le Chant des marais avant que nous ne fassions une minute de silence.

(chant)

(minute de silence)

Madame le Maire. - Mes chers collègues, je vous propose de poursuivre le Conseil Municipal.

(Madame BOCQUET procède à l'appel nominal)

Présents : M. BODIOT, Mme BOUCHART, M. CACHEUX, Mmes CAPON, CARLIER, M. CHARLES, Mme COOLZAET, M. CUCHEVAL, Mmes CULLEN, DANGRÉAUX-VARLEZ, DA SILVA, MM. DECOCQ, DEGREVE, Mme DEMESSINE, M. de SAINTIGNON, Mmes DESWARTE, ESCANDE, FILLEUL, M. FLEJSZEROWICZ, Mme FOLENS, M. FREMAUX, Mmes GEORGET, GLEIZER, M. HANNA, Mme HENAUT, M. KANNER, Mme KECHEMIR, MM. LABBEE, LESERRE, Mmes MAHIEU, MALLEVILLE, MM. MARCHAND, MAUROY, MOREAU, MUTEZ, ORIOL, PARGNEAUX, PECHARMAN, Mme PHEULPIN-COQUEL, M. PLANCKE, Mme POLIAUTRE, M. QUIQUET, Mmes REDLICH, ROUGERIE, ROUGERIE-GIRARDIN, MM. SANTRÉ, SAVOYE, Mme STANIEC, M. TOSTAIN, Mme VERBRUGGHE, M. VICOT.

Excusés : Mme DAVAL (pouvoir), MM. DURAND, LENGLET, RICHIR (pouvoir), SINAGRA, SULMAN (pouvoir).

Madame le Maire - Je voudrais revenir quelques instants sur la catastrophe d'Asie du Sud qui, on le sait aujourd'hui, a fait près de 250 000 morts et des dizaines de milliers de blessés et de sans-abri.

Il est vrai que la mobilisation de la communauté internationale a été à la hauteur de l'ampleur de cette catastrophe et il faut espérer qu'elle continuera tout au long des mois et des années qui viennent.

Plusieurs milliers d'euros de dons ont été recueillis dans notre ville par la Fondation de Lille et nous allons, tout à l'heure, voter une subvention exceptionnelle de 25 000 € qui sera effectivement versée à la Fondation de Lille pour l'Asie.

Nous avons souhaité que cet argent soit utilisé pour le projet que porte le CHRU de Lille. Le CHRU de Lille a envoyé une délégation, dès le lendemain de la catastrophe, qui est intervenue, comme beaucoup d'autres, en urgence.

Puis, une délégation qui est allée travailler en Indonésie, à Banda Aceh, et qui a conclu un jumelage pour reconstruire l'hôpital de Banda Aceh qui, vous le savez, est la ville indonésienne qui a le plus souffert.

Le CHRU de Lille aidera donc à la reconstruction de la partie pédiatrique de cet hôpital et mettra en place des urgences pédiatriques, en formant le personnel et en y apportant les équipements nécessaires.

De la même manière, pour le concert de solidarité qui a lieu le 7 février au Zénith, dont Madame DA SILVA s'est occupée, les dons qui seront recueillis ce soir-là seront, quasiment dans leur intégralité, versés pour cette action ambitieuse et exemplaire de notre hôpital qui poursuivra cet engagement au-delà bien évidemment de ces semaines et de ces mois.

Je voudrais aussi dire quelques mots sur la disparition de Florence AUBENAS et de Hussein Hanoun AL SAADI. Nous étions à peine soulagés de la libération de Georges MALBRUNOT et de Christian CHESNOT, que nous apprenions la disparition de Florence AUBENAS et Hussein Hanoun AL SAADI.

Florence AUBENAS, une journaliste de Libération, qui avait suivi le procès d'Outreau et qui est donc bien connue ici dans notre région. Chacun connaissait son énergie, et j'espère qu'elle reviendra avec cette même énergie, la passion de ce monde, son regard si sensible et sa générosité.

Chaque jour de silence et d'attente est évidemment une souffrance pour sa famille, pour ses amis et pour le journal Libération à qui j'adresse, là aussi, notre soutien.

Nous avons souhaité, comme le Club de la presse de notre ville s'y est engagé, après la manifestation de soutien qu'il a organisée sur la Grand Place de Lille le mardi 25 janvier, apposer dans le hall de l'Hôtel de Ville, deux portraits géants de Florence AUBENAS et Hussein Hanoun AL SAADI.

Nous souhaitons que chaque personne qui entre dans notre Hôtel de Ville ait une pensée pour eux.

Nous organiserons, dans quelques jours, avec Serge JULY, qui viendra dans notre ville, une manifestation plus large pour que nos concitoyens puissent, eux aussi, réagir.

Je voudrais maintenant passer au carnet en ayant, malheureusement, beaucoup de messages bien tristes à annoncer ce soir.

Je voudrais d'abord redire à Betty, notre collègue, qui a eu la douleur de perdre son époux, Monsieur Jacques GLEIZER, le 20 décembre, que toute notre affection, elle le sait, est autour d'elle et que nous serons auprès d'elle à chaque fois qu'elle en aura besoin. Nous redisons à Betty, à ses enfants, ses petits-enfants que notre affection est là.

Nous avons appris le décès de Pierre POTTIER, ancien Conseiller de quartier à Wazemmes, qui a disparu le 19 décembre 2004 à l'âge de 74 ans. Il a commencé sa carrière aux côtés de son père, commerçant au marché couvert de Wazemmes et a été tellement enthousiasmé qu'il y est resté 40 ans.

C'est à ce titre, et c'est pourquoi il est bien connu dans notre ville, qu'il s'est impliqué dans le Syndicat des non sédentaires et des Unions commerciales de notre ville.

Il fut à plusieurs reprises Vice-Président de l'Union commerciale de Wazemmes. Il était retraité mais absolument pas inactif puisqu'il fut à l'origine de la Fondation du club des ambassadeurs de Wazemmes qui a pour but de travailler sur la mémoire du quartier, tout en participant à sa nouvelle dynamique au travers d'expositions dans le cadre notamment de la journée du patrimoine.

Incomparable défenseur de l'identité de Wazemmes, c'est lui qui fut aussi l'auteur de « Racontez-nous vos 20 ans à Wazemmes » qui a rencontré un vif succès auprès de tous les habitants du quartier, mais aussi de notre ville.

Mais Monsieur POTTIER était, par ailleurs, fortement impliqué dans la vie du quartier puisqu'il était Conseiller de quartier, au titre des forces vives de Wazemmes depuis 2001.

Fortement investi dans cette mission, il a participé à de nombreux groupes de travail et notamment au Comité de rédaction du journal de quartier autour de notre collègue Présidente du Conseil de quartier, Danielle POLIAUTRE.

Je tenais à présenter mes condoléances, ainsi que celles du Conseil Municipal, à sa compagne, à ses enfants, à ses petits-enfants, ainsi qu'à tous ses collègues et amis.

Je voudrais vous dire aussi, et je m'adresse bien sûr là à notre ami Maurice DRAPIER, la tristesse avec laquelle nous avons appris le décès, le 23 janvier, de Thérèse DRAPIER, Administrateur et Ordonnateur du CCAS depuis plus de 25 ans.

Mère de 7 enfants, lauréate de la médaille d'argent de la famille française, Madame DRAPIER représentait l'Union départementale des associations familiales du Nord auprès du CCAS et s'était engagée dans plusieurs associations, dont le Mouvement chrétien des retraités.

On gardera de Thérèse le souvenir d'une personne conviviale et enjouée, très soucieuse de ses engagements et profondément attachée au CCAS de la ville.

Un attachement qui se manifestait par une présence assidue, je le dis devant Patrick KANNER, aux séances du Conseil d'administration, une disponibilité sans faille et un humanisme toujours ancré au cœur.

Aujourd'hui, je voudrais redire à son mari, Maurice, que je souhaite particulièrement saluer ce soir, à sa fille, combien nous pensons à eux. Maurice, vous êtes aussi extraordinairement impliqué dans l'amélioration des conditions de vie des Lillois, notamment au travers du logement social, vous êtes Administrateur de LMH depuis 40 ans, auprès d'Alain CACHEUX, Président de la Commission d'attribution des logements, Président d'OSLO jusqu'en 2004.

Nous voulons vous redire notre affection et la peine qui est la nôtre.

Nous avons aussi appris le décès, le 21 janvier, de M. Arnaud DESCHUTTER, agent territorial, affecté au service maintenance du CCAS, dans sa 31^{ème} année.

Entré dans les services du CCAS en 1997, Arnaud DESCHUTTER était un agent sérieux, extrêmement mobilisé et un collègue que tout le monde a toujours reconnu pour sa gentillesse et son ouverture, tant au sein de son équipe que de l'ensemble de la Mairie.

Il nous a quittés brutalement, laissant une compagne, Stéphanie, elle-même agent municipal, et un jeune enfant de 8 mois, Romain, qui était toute sa fierté et tout son bonheur.

Dans le deuil qui frappe sa famille, je voudrais avoir évidemment une pensée toute particulière pour Stéphanie et Romain, mais aussi pour sa maman, Martine DELEBECQUE, qui travaille également dans notre Ville.

Enfin, je souhaite vous faire part du décès de M. André DEGAND, trésorier de l'Association des délégués départementaux de l'Education nationale, à l'âge de 76 ans.

Reconnues d'utilité publique, agréées comme association de jeunesse et d'éducation populaire, les DDEN sont des relais précieux dans les relations entre l'école, les familles, la Ville, le corps enseignant et l'Education nationale.

Là aussi, au nom du Conseil Municipal, je voudrais présenter mes condoléances à la famille de Monsieur DEGAND, à ses amis, ainsi qu'à Monsieur Francis WAVRANT, Président de la circonscription de Lille des DDEN.

Nous avons tous vécu le dramatique incendie qui est survenu le 13 janvier 2005 dans le quartier de Lille-Sud, rue Balzac, qui a coûté la vie à une jeune maman de 27 ans, Laetitia BAUWENS, et à ses deux enfants, Arnaud, 2 ans et Océane, 7 mois, malgré une intervention très rapide des pompiers et des soins d'urgence de l'équipe médicale du CHRU. Seul, le petit garçon de 4 ans, Corentin, a survécu.

Les services de la Ville et du CCAS sont intervenus immédiatement pour soutenir financièrement et moralement la famille des victimes et notamment le père et l'époux.

Je voudrais les remercier de leur efficacité et de leur mobilisation qui ont accompagné cette famille dans un drame épouvantable.

Je voudrais citer tout particulièrement les services de la police municipale, ceux du SMIU, de la propreté, les services de l'action sociale, de l'Etat Civil et bien entendu la Mairie de quartier de Lille-Sud qui a apporté une présence sans faille autour de sa Secrétaire de Mairie, Annick LOUCHARD, et du Président du Conseil de quartier, Bernard CHARLES.

Je voudrais aussi remercier Lille Métropole Habitat, Monsieur le Président, et en particulier votre agence de Lille-Sud qui a été immédiatement sur les lieux et qui a tout mis en œuvre pour faciliter le relogement de la famille.

Je voudrais remercier Ariane CAPON qui a fait en sorte que le petit Corentin puisse retourner rapidement, dans les conditions les moins mauvaises possible, à l'école et remercier les responsables d'établissements scolaires, les services de l'Enseignement et Madame l'Inspectrice qui nous ont aidés à traiter cet enfant dans les meilleures conditions possible.

Je voudrais dire aussi, alors qu'on parle beaucoup d'individualisme dans notre société, moi la première, que face à un drame comme celui-là, une véritable solidarité de voisinage est née à Lille-Sud, à Balzac et autour, vis-à-vis de ce monsieur et de son fils et de toute leur famille.

Nous avons été nombreux, Conseillers municipaux, à assister aux obsèques célébrées le lundi 24 janvier. Obsèques qui avaient été organisées par Christian BURIE, Conseiller municipal honoraire.

Beaucoup de Conseillers de quartier de Lille-Sud et aussi beaucoup d'habitants de Lille-Sud étaient là pour témoigner leur peine.

Je voudrais, au nom du Conseil municipal, redire au papa, Jean-Antoine LANDSCHEERE et à la famille des victimes que nous continuerons à les accompagner et à les aider dans les mois qui viennent.

Je passe, comme c'est le cas dans ces Conseil Municipaux, à d'autres sujets moins graves, mais bien sûr importants et notamment des changements dans les services municipaux.

Vous le savez déjà, mais je voulais le redire devant le Conseil Municipal, Hervé BARRÉ a accepté de devenir Conseiller auprès de moi, comme chargé de mission, pour particulièrement s'intéresser, organiser Lille ville solidaire, cette ville que nous voulons construire en y développant la solidarité.

Son expérience, sa connaissance de la ville et de ses partenaires, son sens politique, son engagement personnel font, je crois, qu'il était l'homme de la situation et je le remercie vivement

d'avoir accepté cette mission majeure qui va d'ailleurs engager l'ensemble du Conseil Municipal et – je l'espère- de nombreux Lillois et Lilloises et l'ensemble de ce formidable mouvement associatif qui existe dans notre ville.

Je le remercie d'avoir accepté de mener cette action majeure pendant les trois ans qui viennent et de continuer à s'occuper de quelques autres grands dossiers pour nous, tels que, par exemple, le stade et le casino.

Je le remercie et je sais que je pourrai compter sur lui, notamment sur ce projet majeur de la ville de la solidarité qui me tient tant à cœur.

C'est Jean-Marc GERMAIN, qui est là, actuellement Directeur général adjoint à Lille Métropole Communauté Urbaine, en charge des affaires économiques, qui deviendra notre Directeur général des services de notre Ville.

Jean-Marc GERMAIN a débuté sa carrière au Ministère des Finances, puis a travaillé dans une autre collectivité locale, au Conseil Régional Rhône-Alpes, où il a été chargé de l'économie et de l'emploi avant de revenir à mes côtés au Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, puis au Cabinet du Premier Ministre chargé des affaires sociales.

Il est ensuite allé à la Direction de la comptabilité publique du Ministère des Finances où il a été chargé de la refonte des ressources humaines de cette direction, avant de rejoindre l'équipe de Pierre MAUROY à la Communauté Urbaine comme Vice-Président chargé du développement économique.

Pardon, comme Directeur général adjoint du développement économique, pas Vice-Président.

Je vois que les Vice-Présidents de la Communauté ne veulent pas que nous usurpions leurs titres et ils ont bien raison.

Donc, comme Directeur général adjoint, heureusement que vous m'avez signalé cette erreur, chargé de l'économie, mais aussi auprès de Michelle DEMESSINE, du sport et, auprès de Jean-Michel STIEVENART, Maire de Villeneuve d'Ascq, de la culture.

Je lui souhaite la bienvenue dans notre ville et me réjouis qu'il vienne consolider notre équipe.

Je voudrais maintenant vous dire quelques mots du Projet urbain que l'équipe municipale a présenté il y a quelques jours et qui est le fruit de la réflexion qui est la nôtre depuis trois ans sur la vision que nous avons de notre ville et aussi de cette vision dans les 10 à 15 ans qui viennent.

Qu'est-ce qu'un projet urbain ?

Je vais aller très vite, ce n'est évidemment qu'une information, nous n'avons pas de délibération sur un sujet qui est la vision de la Majorité du Conseil Municipal sur la ville.

C'est tout simplement de se demander comment nous allons demain faire en sorte que chacun vive mieux dans notre ville, que nous y vivions mieux tous ensemble.

Nous avons souhaité travailler sur ce projet urbain de manière collective et je voudrais particulièrement remercier Alain CACHEUX, Pierre de SAINTIGNON, Eric QUIQUET, Marc SANTRÉ, Danielle POLIAUTRE, mais je pourrais citer quasiment tous les membres du Conseil Municipal.

Dire tout simplement que la ville aujourd'hui, vous le savez, avec ses problèmes de logement, avec ses encombrements, avec ses ségrégations, la ville, pas seulement chez nous, à Lille, mais dans tous les pays industrialisés, est source de ségrégation, de solitude et même, on peut le dire, de discrimination.

On voit se développer, si on laisse faire les choses, des quartiers dits résidentiels, c'est-à-dire des quartiers où l'on dort essentiellement, où il y a des logements, des quartiers où l'on travaille, des quartiers où l'on commerce, des quartiers où l'on peut réaliser des loisirs, de la culture.

Cette façon de construire la ville crée beaucoup de discriminations et évidemment crée des quartiers que l'on qualifie de riches, de développés et des quartiers que l'on qualifie comme étant des quartiers en difficulté.

Nous avons souhaité montrer, dans ce Projet urbain, que nous ne voulons pas laisser faire cette ville qui avancerait dans une certaine discrimination si nous ne décidions pas d'agir.

Nous voulons que dans chaque quartier la ville existe et la ville, c'est faire en sorte que dans chaque quartier, il puisse y avoir du travail, du logement, de l'espace public de qualité, des espaces verts, du sport, de la culture. Bref, que chaque quartier soit à lui seul une petite ville.

Et tout le travail que nous menons, quartier par quartier pour, par exemple, faire en sorte qu'une place centrale redevienne le cœur du quartier. Comme à Fives, avec la rue Pierre Legrand, qui redevient une rue commerçante, le travail que nous avons fait à Faubourg de Béthune, pour que le cœur de ce quartier, autour du centre commercial, du centre social, de la maison pour la petite enfance, soit à nouveau un véritable quartier où nous avons réussi à installer des entreprises.

Ces quartiers de Moulins, de Lille-Sud, de Wazemmes où, grâce à la zone franche, aujourd'hui, des entreprises reviennent, mais où nous voulons ramener partout des services publics, des commerces, du travail, des lieux de culture et de loisirs.

Bref, chaque quartier de notre ville doit devenir, effectivement, une vraie petite ville et nous devons faire en sorte que ces quartiers soient mieux réunis entre eux.

Mieux réunis entre eux en créant des portes et des ponts, lorsque par exemple nous essayons de rapprocher Lille-Sud de notre ville en retravaillant le pont qui, aujourd'hui, les sépare et en créant une place qui permet d'entrer sur la rue du Faubourg des modes, mais aussi améliorer les déplacements dans la ville et faire en sorte que, dans chaque quartier, des pôles d'excellence attirent et que l'on ait envie d'aller dans tous les quartiers de notre ville, la Halle de glisse, le Faubourg des modes à Lille-Sud, par exemple, les Cultures urbaines à Faubourg de Béthune, pour ne donner que quelques exemples.

Chaque quartier doit donc, en représentant toutes les fonctions de l'homme, en ayant la même qualité dans le traitement des espaces publics, dans le traitement du logement, doit être une vraie ville et chacun de nos quartiers doit être mieux relié, doit permettre de se déplacer plus facilement pour que tous ces quartiers fassent ensemble la ville.

Pour donner un autre exemple, le parc Jean-Baptiste Lebas qui sera bien évidemment un grand espace vert au cœur de la ville mais qui est aussi un lien, un pont entre le Centre et Moulins.

Ce Projet urbain doit donc nous permettre, dans les 10 ans qui viennent, de continuer le développement de notre ville dans tous les quartiers et de faire en sorte que la mixité sociale soit la conséquence de cette amélioration de la vie dans chaque quartier et de la qualité du travail que nous voulons y réaliser.

Nous souhaitons aussi que notre ville ne soit pas n'importe quelle ville.

Nous voyons souvent en arrivant dans certaines villes de notre pays les mêmes enseignes, les mêmes lieux et nous avons parfois l'impression qu'on y perd l'histoire.

Nous voulons ici, à la fois valoriser notre patrimoine, celui d'hier, mais aussi construire le patrimoine de demain, car c'est la trace que nous laisserons à nos enfants.

Le patrimoine de demain, c'est bien sûr Euralille et ses tours, mais c'est aussi la qualité de l'architecture, du logement social, des maisons de ville que nous serons capables d'installer ; c'est aussi la qualité des espaces verts, des places publiques que nous serons capables de mettre en place.

Les repères, ce sont aussi les travaux que nous avons réalisés pour faire en sorte que deux anciennes friches industrielles, la Brasserie des trois moulins, à Moulins, et la filature de Wazemmes deviennent des lieux culturels, des Maisons folie, mais aussi le formidable projet des usines Le Blan Laffont aux Bois-Blancs qui doivent devenir le cœur d'un nouveau quartier, mais aussi de ce projet économique d'Euratechnologies.

Dans ce Projet urbain, et je vais très vite, nous avons voulu à la fois montrer que nous devons travailler pour chaque coin de rue, pour chaque place, pour chaque espace vert, pour chaque logement, mais que nous devons aussi construire Lille dans une Communauté, Monsieur le Président, qui rayonne de plus en plus et qui attire de plus en plus.

Et évidemment le développement de la ville de Lille se fera avec la Communauté Urbaine, à la hauteur de ce qu'est aujourd'hui notre grande Communauté urbaine.

Donc des repères, un développement économique qui va du commerce, de l'artisanat jusqu'aux grands projets, Euralille, Eurasanté, Euratechnologies.

Faire en sorte que demain notre ville attire et rayonne encore plus, faire en sorte qu'il soit possible pour chacun de mieux y vivre et, pour tous, de mieux vivre ensemble.

Nous avons même quelques ambitions qui peuvent paraître extrêmement importantes. Nous voudrions éviter que les déplacements dans notre ville continuent à être, comme dans toutes les grandes villes de France, aussi difficiles.

Passer du transit, c'est-à-dire du déplacement contraint, à la promenade, faire en sorte que l'on puisse circuler plus librement, ce qui nécessite bien sûr des changements d'habitudes mais aussi un certain nombre d'aménagements dans notre ville.

Voilà une autre des ambitions que nous développons de manière évidemment beaucoup plus détaillée dans ce Projet urbain.

Enfin, je voudrais dire que ce projet que nous voulons pour Lille n'est pas un projet que l'équipe de la Majorité municipale a concocté seule. Nous voulons avec les Lillois porter ces projets comme nous le faisons lorsque nous créons un atelier urbain de proximité sur la Maison folie de Wazemmes, sur le parc Jean-Baptiste Lebas par exemple, ou sur le réaménagement d'un square ou d'une place.

Je voudrais donc dire tout simplement que si ce projet urbain est un vrai choix politique, nous voulons une ville où, dans chaque quartier, toutes les fonctions de l'homme soient représentées, où la qualité résidentielle soit la meilleure possible, et il y a encore beaucoup de travail à faire. Nous voulons que nous puissions vivre ensemble, quelles que soient notre culture et nos catégories sociales.

Je voudrais dire aussi, en saluant Pierre MAUROY, que peu de grandes villes ont, comme c'est le cas dans la nôtre, dans les quartiers les plus résidentiels, les plus riches comme on le dit, autant de logements sociaux.

Eh bien, il va falloir poursuivre et notamment le dossier que nous avons déposé à l'ANRU est un dossier qui doit permettre d'accroître encore la qualité résidentielle, bien sûr, et j'ai dit qu'il restait beaucoup à faire, et la mixité sociale dans nos quartiers.

Voilà ce projet urbain en quelques mots mais chaque Conseiller municipal a cet ouvrage. Nous les avons fait porter en Mairies de quartiers pour que chaque Conseiller de quartier puisse s'y référer mais aussi nous faire part de ses remarques et de ses propositions.

Je vous propose maintenant de passer au dernier point de mes communications qui concerne le stade Grimonpez-Jooris II.

C'est aussi un sujet d'actualité et vous savez qu'il tient à cœur, tous ceux qui aiment le football bien sûr, mais tous ceux qui pensent qu'il faut une grande équipe de football pour avoir une grande communauté urbaine, une grande communauté lilloise. C'est la raison pour laquelle le stade Grimonpez-Jooris II a été préparé.

Vous savez que le stade Grimonpez-Jooris I, si je peux l'appeler ainsi, ne répond plus aux critères actuels du football de haut niveau. D'ailleurs, Lille n'a pas pu accueillir de matches de la Coupe du monde en 1998 et lorsque le LOSC a été en Ligue des champions de 2001 à 2002, il a été obligé d'aller jouer au stade Bollaert à Lens.

Le classement actuel de notre équipe qui, cher Pierre MAUROY, marque des buts en ce moment, y compris contre le leader qu'il a battu ici, c'est-à-dire Lyon, dans un magnifique match, les exploits de cette équipe nous montrent combien nous avons eu raison de porter ce nouveau projet de grand stade rénové qui doit passer de 21 000 places à près de 33 000 places.

Grâce à sa conception, à l'architecte que nous avons retenu, l'emprise au sol de ce stade va être diminuée car on va gagner sur la réorganisation des tribunes.

Donc, le stade Grimonpez-Jooris II sera plus ramassé sur lui-même et respectera le site historique de la Citadelle, je dirai, encore mieux que le stade actuel.

Par ailleurs, les nouvelles tribunes seront dotées d'une coursive qui offrira un panorama unique sur le site de la Citadelle.

La convivialité ne sera pas oubliée puisque les supporters, les spectateurs seront rapprochés de la pelouse de façon à créer un lien encore plus fort entre les joueurs et les spectateurs.

Bien sûr, notre nouveau stade sera à la pointe de la technologie en matière de design, d'éclairage, de sécurité. Un effort particulier - Michel CUCHEVAL y est particulièrement sensible - a été réalisé pour qu'il soit accessible aux personnes handicapées dans les meilleures conditions.

Dès l'origine, la compatibilité entre le stade et l'environnement de la Citadelle a été placée au cœur de nos priorités, contrairement à ce que certains veulent faire croire.

D'ailleurs, le Tribunal Administratif a rejeté tous les arguments des deux associations qui s'étaient opposées au grand stade et qui considéraient que ce stade portait atteinte à la Citadelle.

L'extension du stade, le juge l'a dit de manière claire, ne porte pas atteinte à la Citadelle et je dirai même que l'extension du stade non seulement n'est pas un obstacle mais bien une opportunité pour revaloriser l'esplanade de la Citadelle.

L'ensemble des espaces et des ouvrages qui se trouvent au Nord et à l'Est de la Citadelle vont être réaménagés.

Le petit fort du Grand carré et les ponts du Petit Paradis et Ramponneau vont être restaurés tout comme le mur de communication entre le stade et la vieille ville qui est aujourd'hui invisible et qui va réapparaître.

Les espaces verts aussi vont être revalorisés avec le chemin couvert sur le front Est qui sera recréé. Les berges de la Moyenne Deûle vont faire la part belle aux promeneurs qui pourront aussi profiter d'une promenade belvédère en partie haute du stade, comme je le disais tout à l'heure.

Les différentes autorités compétentes appelées à se prononcer, dont le Ministère de la Culture, ont toutes émis un avis favorable, car, au total, il faut le dire, ce sont 8 hectares d'espaces verts, nouveaux, qui vont être créés, et la Citadelle va retrouver son aspect d'origine, tel qu'il avait été conçu par VAUBAN, en reprenant son chemin étoilé.

Le parc boisé de la Citadelle est bien sûr au cœur de nos préoccupations, nous n'avons pas attendu la rénovation du stade, n'est-ce pas cher Éric ? Les allées ont déjà fait l'objet de travaux et sont maintenant dotées d'un revêtement impeccable. Par ailleurs, un nouveau parcours de santé a été installé au printemps 2004, de même, ce n'était pas inutile, qu'une centaine de nouvelles corbeilles.

L'ouvrage VAUBAN doit aussi être davantage mis en évidence. Dans ce but, les berges vont faire l'objet de réfection et les remparts continuer à être débroussaillés.

La protection et l'aménagement de la Citadelle accompagnent donc le projet de grand stade. Ce sont bien deux projets qui sont liés et qui permettront, à la fois, à la métropole lilloise d'avoir un grand stade et à la Citadelle d'être améliorée et aux espaces verts qui sont autour d'être à la fois développés et de meilleure qualité.

L'organisation du déplacement de plusieurs milliers de supporters a été particulièrement étudiée et la solution qui a été trouvée avec la Communauté Urbaine et Transpole est tout à fait valable, comme l'ont estimé le Tribunal Administratif et l'expert qu'il avait désigné.

Plusieurs mesures ont été arrêtées en s'appuyant sur la complémentarité des différents modes de transport. Le parking du Champ de Mars sera agrandi de 1 000 à 2 700 places, l'accès sera facilité par la présence de placiers et l'absence de clôture autour du stade.

Il y aura autour du stade Grimompres-Jooris II une place de parking pour 12 spectateurs, ce qui représente un stationnement bien plus favorable que dans d'autres grandes villes de France.

A Bordeaux, il y a une place pour 117 spectateurs. A Marseille, qui a choisi aussi de faire son stade en cœur de la ville, 1 place pour 80 spectateurs et même à Lens, où il y a beaucoup de parkings, 1 place pour 21 spectateurs, c'est-à-dire près du double de ce que nous mettons en place.

La Ville a par ailleurs décidé de réprimer fermement le stationnement illicite lors des matches, notamment sur les trottoirs et devant les garages des riverains.

Pour compléter ce parking, les automobilistes pourront garer leurs voitures dans des parkings relais et prendre ensuite les transports en commun.

Voilà une façon moderne de se rendre au stade.

Les stations de métro République et Rihour sont par ailleurs à une vingtaine de minutes à pied du stade, un temps de parcours tout à fait raisonnable, quand on sait qu'aujourd'hui certains automobilistes n'hésitent pas à garer leurs voitures à 2 Km du stade.

Enfin, pour faciliter l'accès au stade, 50 bus assureront des navettes entre la gare Lille-Flandres et l'esplanade.

Avec un billet pour le match, je le dis, les spectateurs pourront utiliser les transports en commun gratuitement pour se rendre au stade et pour revenir.

Ce dispositif pourra être complété dans un deuxième temps par le projet de la Communauté Urbaine, d'un tram-train, à l'horizon 2008-2010.

Enfin, la marche à pied et l'utilisation du vélo vont être encouragées, la façade de l'esplanade sera fermée les soirs de matches et la passerelle Napoléon sera reconstruite.

Les supporters pourront donc arriver au futur grand stade dans de bonnes conditions, sans pour autant gêner les riverains et les habitants des quartiers voisins.

Toutes les conditions sont donc réunies pour que le stade soit agrandi, modernisé et que, en même temps, la Citadelle soit embellie et davantage mise en valeur.

Une des dernières barrières qui avait été soulevée par le Tribunal Administratif concernant une procédure de vote à la Communauté urbaine a été levée le 21 janvier 2005 sous votre Présidence et le stade peut maintenant être transféré à la Communauté urbaine.

Le nouveau stade est un sujet particulièrement important et pour que tous les Lillois soient informés de ce double projet, le stade mais aussi le réaménagement de la Citadelle et du Bois de Boulogne, nous avons réalisé un document qui sera distribué toutes boîtes, que vous trouverez disponible au fond de la salle et qui permettra de réaliser le travail qui a été préparé.

En même temps, et je vais laisser la parole à Dominique PLANCKE dans quelques instants, nous souhaitons continuer à préserver et à mettre en valeur la Citadelle et nous voulons même que cette Citadelle soit classée au patrimoine de l'UNESCO.

Je vais donner la parole à Dominique PLANCKE pour vous en dire quelques mots mais je voudrais d'abord remercier l'ensemble des élus du Conseil Municipal qui ont porté ce dossier et, j'allais dire l'ensemble des élus, à de très rares exceptions, du Conseil Municipal, Opposition et Majorité réunies, qui ont soutenu ce projet et qui le soutiennent auprès de Pierre MAUROY, puisque, vous le savez, ce stade sera un stade communautaire et que, une fois de plus, Pierre MAUROY aura soutenu l'équipe du LOSC mais, cette fois-ci, Monsieur le Président, c'est une équipe qui gagne, pourvu que ça dure, c'est ce que nous pouvons tous espérer.

Je voudrais remercier très chaleureusement Pierre de SAINTIGNON qui a été au début de ce projet de grand stade, saluer Michelle DEMESSINE qui va avoir en charge de traiter auprès de Pierre MAUROY, non seulement le transfert, mais aussi le dossier du grand stade à la Communauté urbaine et remercier très fortement Eric QUIQUET qui a non seulement travaillé sur le stade, mais aussi sur l'ensemble du dossier de la Citadelle, du réaménagement et du développement des espaces verts autour de cette Citadelle et dans le Bois de Boulogne, le remercier pour ses fonctions à la Communauté urbaine, et remercier Marc SANTRÉ sur le projet de déplacement particulièrement ambitieux qui a été proposé avec les services et les élus de la Communauté Urbaine.

Je donne immédiatement la parole à Dominique PLANCKE, que je remercie aussi, pour vous présenter le projet de classement de la Citadelle.

Monsieur PLANCKE.- Madame le Maire, effectivement, il s'est dit et écrit beaucoup de choses, parfois n'importe quoi, ces derniers mois sur le classement de sites lillois au patrimoine de l'UNESCO, donc, je souhaite apporter quelques éclaircissements.

Notre ville est concernée par trois projets différents d'inscription au patrimoine de l'humanité.

Le premier, c'est le projet dit des Beffrois, mené par la Ville d'Arras, qui propose que le classement des beffrois belges soit étendu aux beffrois du Nord Pas-de-Calais et de Picardie, dont celui de notre mairie.

La Voix du Nord a largement présenté ce projet et les 23 beffrois concernés depuis un mois.

Le second, c'est celui lancé très récemment, à l'initiative de la Ville et de l'Agence d'urbanisme de Besançon, qui vise à mettre en valeur des sites français construits par VAUBAN.

Avec Catherine CULLEN, nous avons reçu une délégation bisontine en novembre. Les villes qui pourraient être concernées se sont réunies pour la première fois à Besançon, vendredi dernier.

Le troisième, c'est celui dénommé Septentrion, de la ville forte à la ville durable, qui a été lancé il y a 4 ans par le CAUE du Nord et qui est aujourd'hui géré par le Conseil général du Nord et qui regroupe 19 villes bastionnées du Nord Pas-de-Calais, des Pays-Bas et de Belgique.

Septentrion est un projet global et, dans chacune des villes de travaux de restauration, d'animation et de mise en réseaux, qui veut démontrer la capacité des villes concernées à valoriser leur patrimoine urbain de villes fortifiées de plaines à l'échelle du bassin versant de l'Escaut.

C'est cette relation de la ville avec son patrimoine, son territoire de cohérence qui justifie une demande d'inscription au patrimoine de l'UNESCO en même temps qu'elle tire l'aménagement des villes vers le développement durable.

Le projet Septentrion a déjà, depuis trois ans, mis en place plusieurs outils de coopération, d'échanges entre les villes, comme les Carnets de ville, les Livrets d'expériences et des événements festifs, comme nous avons eu « Forts et lumière » dans le cadre de Lille 2004 l'année dernière à Lille et dans une dizaine d'autres villes.

Les 19 villes, dont la nôtre, ont signé en décembre 2003 la charte des villes fortes qui représente l'engagement de placer le patrimoine d'hier et d'aujourd'hui au cœur des problématiques d'aménagement urbain.

L'ambition du projet est maintenant, par une candidature à l'UNESCO, au titre du paysage culturel évolutif, de faire reconnaître un patrimoine européen spécifique et de promouvoir une méthode de l'aménagement urbain durable fondé sur les relations entre patrimoine, environnement et appropriation par les habitants.

Nous aurons l'occasion d'y revenir dans quelques semaines, en présentant avec le Conseil Général la démarche et ses applications détaillées sur Lille.

Nous envisageons notamment une série de manifestations à Lille en 2007, à l'occasion du tricentenaire de la mort de VAUBAN.

Mais en tout état de cause, je souhaitais aujourd'hui couper court aux affirmations qui prétendent que le projet de rénovation du stade risquerait de remettre en cause ce projet.

Au contraire, l'intégration d'une architecture et d'un usage contemporain entre tout à fait dans l'esprit du projet de sites culturels évolutifs, en complément de ce que vous avez rappelé et de ce qui va être entrepris, dans le cadre de ma délégation dès 2005 pour la restauration des remparts et de ce que Eric QUIQUET a déjà engagé pour la restauration du parc boisé de la Citadelle.

Je vous remercie.

Madame le Maire - C'est un très beau projet que ce site fortifié, un site durable et j'espère que l'UNESCO saura répondre oui à Septentrion et que nous pourrons fêter ce classement.

Maintenant, de manière un peu symbolique, je me tourne vers Pierre MAUROY qui, vous le savez, a toujours soutenu le LOSC, je le rappelais tout à l'heure; durant des années où nous n'étions plus Champion de France et où il regrettait que nos footballeurs ne marquaient pas de but.

Aujourd'hui, ils en marquent, ils sont même extrêmement bien placés et c'est une fois de plus Pierre MAUROY qui a décidé de prendre en charge, à la Communauté Urbaine, le financement de ce grand stade qui est bien sûr attendu par le LOSC et par ses supporters mais qui, je le crois comme lui, est un outil majeur pour la notoriété et l'attractivité de notre métropole.

Nous savons tous, nous élus de Lille, qu'en lui confiant Grimonprez Jooris, celui-ci va être dans de très bonnes mains et je voudrais le remercier pour son implication personnelle sur un dossier qui n'était pas facile, qui a donné lieu à beaucoup de changements de position.

En tout cas, lui, comme moi, comme la Majorité municipale, comme un certain nombre de membres de l'Opposition, nous n'avons jamais changé de position.

Nous avons pensé qu'il fallait garder ce site historique auquel sont attachés les Lillois et comme l'a dit Etienne PONCELET, Inspecteur général du Ministère de la Culture, qui a dû récemment s'exprimer dans un colloque sur notre projet de stade, il rappelait que le Grand Rome, lorsque Rome était au faîte de sa grandeur, que le Forum était à côté du Colisée, c'est-à-dire le lieu de la grandeur de Rome à côté du lieu des jeux.

C'est cela une ville, c'est peut-être aussi notre projet urbain, faire qu'un lieu, un repère historique, la Culture avec un grand C soit à côté de la culture populaire qui est celle du football, c'est ce que nous voulons dans notre ville.

Alors, cher Pierre, je voulais te remettre les clés de Grimonprez-Jooris.

(applaudissements)

Monsieur MAUROY.- Je voudrais simplement vous dire quelques mots.

Evidemment, ce transfert de la Ville à la Communauté Urbaine est un moment important, mais c'est aussi une histoire mêlée, c'est une histoire qui continue.

Lorsque je suis arrivé à Lille dans les années 70, le LOSC vivait sur sa réputation des lendemains de la Libération, deux fois Champions de France, cinq titres de Coupe de France mais tout cela s'est terminé dans les années 1950 et moi, je n'arrivais qu'en 1970.

Il faut dire que notre mérite n'est pas finalement d'avoir ramené championnat de France ou coupe, etc... -et je veux associer tous les Présidents qui se sont succédé et en particulier le Président LECOMTE qui a fait beaucoup- mais notre mérite est de ne pas avoir désespéré. Quels que soient les résultats, tantôt on montait, tantôt on descendait, la Ville a toujours apporté sa contribution financière. C'est-à-dire qu'elle a toujours donné des subventions. C'est la Ville de Lille - et j'en remercie tous ceux qui se sont succédé dans les Conseils municipaux successifs - qui m'a permis de maintenir la continuité d'un LOSC qui ne brillait peut-être pas au firmament, mais qui était présent et qui est resté, sauf une exception rapidement corrigée, en 1^{ère} division.

Puis, l'autre problème s'est présenté quand les Voies navigables ont décidé de faire passer un grand cours d'eau, la Deûle mais aussi le canal, au beau milieu du stade Jooris.

Alors, que fallait-il faire dans ce cas-là ?

Je dois dire qu'avec la compréhension d'un grand Préfet d'ailleurs, j'ai dit qu'il fallait reconstruire un stade.

Par conséquent, j'ai construit Grimonprez-Jooris et pendant ce temps-là, Arthur NOTEBART, construisait le Stadium.

Le Stadium était communautaire, Grimonprez-Jooris, c'était la Ville.

Aujourd'hui, c'est très bien, la Communauté a le Stadium, elle vient d'y terminer des travaux conséquents mais avec Martine, elle retrouve la compétence au niveau de Grimonprez-Jooris.

Voilà ce que je voulais vous dire. C'est une histoire qui ne se termine pas là, c'est au contraire une histoire qui commence et j'espère que cela sera une histoire radieuse, avec une équipe qui marquera beaucoup de buts.

Il est vrai qu'à un moment donné je me suis un peu fâché. D'ailleurs, j'allais moins au stade mais j'y retournerai parce que je crois que, cette année, le LOSC est brillant. Il faut en remercier les dirigeants, en remercier surtout les joueurs et l'entraîneur, c'est ce que je fais.

En tous les cas, je veux dire au Maire de Lille que l'on suivra scrupuleusement les engagements réciproques que nous avons pris les uns et les autres.

Nous avons été ensemble à la tâche pour le permis de construire, nous avons été au milieu des tribulations devant les tribunaux.

On a encore à attendre un référé le 10 février, qui ne touche pas au permis mais à un problème secondaire de compétence.

Je peux vous rassurer. Tout ce dont a parlé le Maire de Lille, tous ses engagements, il ne s'agit pas seulement du stade, il s'agit aussi des abords du stade, ce sera d'autant plus facile que je veux remercier Madame DEMESSINE et Pierre de SAINTIGNON qui nous ont aidés dans les procédures de transfert et dans nos tribulations diverses.

Je dois aussi remercier Eric QUIQUET qui a la charge des transports et déplacements et également Dominique PLANCKE qui sera certainement vigilant pour tous les problèmes d'environnement concernant ce stade.

Comme finalement la plupart de ceux que je viens de citer sont aussi à la Communauté Urbaine, ce sont des Vice-Présidents de la Communauté Urbaine qui croisent leurs compétences avec celles d'Adjoints au Maire de Lille, je pense que cela sera tout à fait facile sachant que le Maire de Lille est, elle aussi, à la Communauté urbaine.

Par conséquent, l'histoire continue et c'est une histoire où se mêlent à la fois la Communauté Urbaine, Lille Métropole et Lille Ville.

Que le LOSC maintenant marque des buts, qu'il continue à faire ce qu'il fait actuellement.

Je pense que nous avons fait le bon choix, que nous sommes bien engagés et que nous sommes décidés à les suivre, à les aider, à faire un grand stade pour une grande équipe du LOSC.

Merci.

(applaudissements)

Madame le Maire - Mes chers collègues, après avoir remercié Pierre MAUROY, je vous propose de poursuivre notre ordre du jour. J'ai bien conscience d'avoir un peu monopolisé la parole mais l'actualité l'imposait.

Je vais tout de suite passer la parole à Pierre de SAINTIGNON, pour le dossier important de notre Conseil Municipal, le débat d'orientations budgétaires, dossier qu'il va présenter pour la première fois devant nous.

Vous savez que le budget est un moment important. C'est là où on fixe les priorités politiques pour l'année qui vient.

Il a mené ce travail de manière extrêmement collective avec l'ensemble des élus et je voudrais l'en remercier dès maintenant avant de lui passer la parole.

Chemise n° 4

Rapporteur : Monsieur de SAINTIGNON
Premier Adjoint au Maire

FINANCES

05/5 – Débat d'Orientations Budgétaires 2005.

Monsieur de SAINTIGNON.- Merci, Madame le Maire.

Mes chers collègues, c'est en effet pour moi, ce soir, le premier exercice de ce type et finalement, de là où je suis maintenant, c'est un exercice qui n'est pas aussi simple qu'il y paraît car mon objectif est ambitieux.

Il est d'abord de capter quelques minutes de votre attention et il est d'être le mieux possible, le plus simple possible et le plus clair possible.

J'espère y parvenir, mais je requiers votre indulgence par avance, en sachant que je m'attacherai aux faits et aux chiffres uniquement et que, naturellement, chacune de vos questions, de vos interrogations ou de vos inquiétudes aura réponse en séance ou dans les jours qui suivent cette séance en fonction de leur nature.

Madame le Maire, vous avez eu raison de placer ce débat fin janvier et le vote de notre budget au début du mois de mars.

Comme nous le souhaitons tous dans notre majorité, mais je pense que tout le monde peut s'associer à cette préoccupation, nous pouvons, ce soir, réfléchir, c'est bien le statut de cette discussion sur le débat d'orientations budgétaires, et décider le 7 mars en toute connaissance de cause.

Nous connaissons bien maintenant les intentions de l'Etat par l'analyse minutieuse de la loi de finances votée le 31 décembre 2004.

Nous connaissons aussi les dispositions de la Communauté Urbaine, Monsieur le Président, grâce à la délibération qui a été adoptée en décembre 2004 ; celles de la Région, par ses délibérations budgétaires adoptées en décembre 2004; celles du Département, par sa délibération budgétaire adoptée la semaine dernière.

Vous le savez tous, le débat d'orientations budgétaires doit permettre à chacun d'entre nous d'apprécier nos choix pour l'année 2005.

Le budget lui-même sera concrètement et précisément, dans le moindre détail, voté lors du Conseil Municipal du 7 mars, mais ce débat, qui est un débat important puisqu'il fixe nos orientations, détermine nos enjeux, se situant à la mi-mandat, revêt donc une importance particulière.

S'il traduit et s'il amplifie les choix du passé, le passé lointain, mais aussi le passé récent, il éclaire concrètement dans son architecture la deuxième partie du mandat.

Notre budget, Mme le Maire, tel que nous l'avons construit tous ensemble, dans une grande collégialité, fixera deux grands caps.

Le premier cap est celui de la solidarité par le renforcement du lien social sur tous les territoires, entre toutes les générations, entre toutes les cultures.

Le deuxième cap est celui de l'amélioration du cadre de vie grâce à l'amplification de notre action.

Je ne prends pour exemples que la finition de J.B Lebas ou de l'aménagement de la place de Fives ; le démarrage des travaux d'Euratechnologies, clé d'entrée dans les opérations concernant la Haute Deûle : la poursuite de la rénovation des squares, des espaces jeux des enfants ; la rénovation du patrimoine, notamment des églises ; le lancement, et vous y avez fait allusion, Mme le Maire, du projet pour Lille-Sud et pour partie Moulins et Wazemmes, dans le cadre du plan ANRU, car, comme vous, je n'envisage pas une seule seconde que les Ministres BORLOO et DAUBRESSE reviennent sur leur parole. ce projet concernera donc 8 000 familles ; et bien d'autres réalisations.

Notre projet de budget 2005 engagera dans le même esprit de nouvelles actions mises au point par un travail très minutieux, très précis et très collectif de la Majorité municipale, j'y reviendrai.

Donc, nous fixons à notre projet de budget deux caps fondamentaux, la solidarité et le cadre de vie, plus une volonté, celle de ne pas toucher à la fiscalité pour la deuxième année consécutive.

Voilà pour les principes essentiels.

Mais vous devez le savoir, l'environnement financier de notre budget demeure complexe et contraignant.

Avant d'engager les discussions budgétaires, je peux maintenant en témoigner, notre question, la seule question que nous avons en tête, est celle de comprendre le mieux possible ce qu'est notre situation financière d'entrée.

Nous cherchons à bien comprendre ce que sont les décisions de l'Etat, j'y faisais allusion tout à l'heure, en examinant la loi de finances, et celles de nos autres partenaires financiers. Et c'est fort de ces informations qu'une discussion sur le budget est dès lors possible et je le dis, fort de ces informations, car l'intervention extérieure, en dehors de notre fiscalité, représente 51,6% du budget de la Ville.

On ne pourrait pas imaginer construire un budget prévisionnel qui soit digne de ce nom et qui soit notre engagement pour l'exercice 2005, sans avoir une bonne connaissance de ce qu'est la recette de plus de la moitié du budget de notre Ville.

Donc, je me suis posé, très naturellement, trois questions.

Première question : quelle évolution pour les recettes en 2005 ? Celles des dotations de l'Etat, celles de nos partenaires financiers.

La deuxième question que je me suis posée, elle est tout à fait symétrique.

Quelle évolution pour les dépenses en 2005 ?

Quelles dépenses nouvelles nous sont imposées par les mêmes décisions de l'Etat ?
Et aussi : quelles sont les dépenses nouvelles qui s'imposent à nous ?

La troisième question : quelle évolution pour notre niveau d'endettement ?

Les recettes d'abord.

Deux données.

La première concerne les dotations de l'Etat. Ces dotations évoluent peu en 2005.

La dotation générale de fonctionnement évolue de 1%.

La dotation de solidarité urbaine évolue de 5%. Si cette dotation progresse incontestablement, je considère qu'il demeure une injustice de fond pour les villes de plus de 200 000 habitants, car les critères qui sont retenus pour la DSU -mais je ne doute pas que les Parlementaires s'en saisiront- ne tiennent pas suffisamment compte de notre réalité sociale, celle que nous avons, M. le Président, arrêtée ensemble à la Communauté Urbaine pour caractériser la dimension sociale de chaque ville de cette Communauté Urbaine.

Le fonds national de péréquation progresse de 13%.

La dotation de compensation de la taxe professionnelle régresse de 11,6%.

Pardonnez-moi pour ces quelques pourcentages, mais ce que je voudrais que vous reteniez, c'est que la balance de tout cela, c'est-à-dire les plus et les moins des dotations de l'Etat, c'est 0,22% toutes dotations confondues, faisant passer la part de l'Etat de 62,4 M€ en 2004 à 62,8 M€ en 2005, soit une augmentation de 330 000 €. Je vous précise que ces 0,22% sont à rapprocher de l'inflation constatée et admise qui est à 2% pour la période de référence.

Par ailleurs, les bases fiscales évolueront en 2005 de 1,8%.

La Communauté Urbaine, quant à elle, progresse de manière très significative dans le budget de la Ville de Lille, de 2,6%, traduisant le juste reversement d'une partie de la taxe professionnelle à la commune.

Voilà pour les recettes.

Les dépenses.

Là encore, deux angles d'attaque.

Premier angle, les charges supplémentaires qui sont imposées à la Ville par les décisions de l'Etat.

1) Le lundi de Pentecôte, dont vous avez tous entendu parler, qui sera désormais jour travaillé pour contribuer au financement d'actions nationales en faveur des personnes âgées.
La contribution pour la Ville est de 185 000 € en 2005.

2) La contribution obligatoire à la Caisse de retraite des agents des collectivités locales, ce que l'on appelle la CNRACL, qui représentera un effort supplémentaire pour la Ville de Lille de 260 000 €.

La contribution patronale supplémentaire, pour le régime additionnel de retraite sur le régime indemnitaire, progressera de 651 000 €.

Les frais financiers liés à la modification de la trésorerie décidée par le Trésor public - je le cite- parce qu'elles font progresser les dépenses de la Ville de 750 000 €.

A ces dépenses obligatoires pour la Ville, imposées par les décisions de l'Etat, s'ajoutent des dépenses qui s'imposent à nous : le GVT, le glissement vieillesse technicité, qui accompagne l'évolution de la situation des agents de la Ville pour 1 900 000 €.

L'intégration des emplois jeunes et des contrats emploi solidarité - et vous savez que c'est une politique fondamentale de la Ville de Lille- pour un coût de 1 437 000 €, en sachant qu'en 2005 par rapport à 2004, la baisse de l'engagement de l'Etat, son désengagement immédiat et sans préavis, est très précisément de 444 500 €.

L'impact de la revalorisation du régime indemnitaire, ce dont nous avons discuté avec les syndicats, et nous en sommes heureux, au cours de l'année 2004, pour 461 000 €.

Enfin, je ne peux pas taire une préoccupation concernant de probables dépenses qui chargeront le budget de la Ville, mais dont je ne suis pas capable de vous indiquer la valeur, qui sont les dépenses que nous devons probablement admettre au regard des difficultés financières qui sont faites aux associations, en raison des multiples désengagements de l'Etat dans les budgets en année courante.

Je pense notamment à tous les désengagements sur les contrats aidés.

Je pense aussi aux énormes difficultés de trésorerie du mouvement associatif qui a de plus en plus de mal à faire face à son court terme.

Je n'ai pas d'engagement, pas de valeur là-dessus, mais nous sommes dans une ville où les associations jouent un rôle tout à fait essentiel et nous sommes préoccupés par leur situation financière qui, immanquablement, risque de faire peser sur nous un certain nombre de charges.

Voilà pour ce qui est du fonctionnement dit de manière la plus synthétique possible.

Sur l'emprunt, que dire ?

D'abord, vous dire que nous voulons une politique d'investissement qui soit garante de nos équilibres financiers, en gardant bien en tête que l'emprunt d'aujourd'hui est une charge d'exploitation de demain.

Au budget prévisionnel 2004, notre emprunt était de 31 900 000 €, nous avions un emprunt encore assez élevé qui correspondait à la fin de l'organisation de notre ville pour 2004, après avoir constaté un emprunt très fort en 2003 pour préparer notre ville à accueillir le Monde. Et comment !

En 2005, notre emprunt sera, selon notre prévision, de l'ordre de 29 M€ auquel - je passe sur la technicité du sujet- il convient d'ajouter les résultats de notre section de fonctionnement.

Retenez deux chiffres, notre capacité d'intervention était de 52 M€ en 2004, elle sera de 42 M€ en 2005, soit une baisse de 22% de nos dépenses d'équipement.

Nous sommes donc particulièrement raisonnables, même si notre politique d'investissement reste particulièrement ambitieuse.

Jugez plutôt ce que nous prévoyons pour les quartiers lillois.

Sur la culture et le patrimoine : le Tri postal, les Maisons folie de Wazemmes et Moulins pour leurs finitions, le théâtre du Prato, les finitions de l'Opéra, le Sacré-Cœur, l'église Saint-Sauveur, le Palais Rihour, le Palais Rameau et l'informatisation des bibliothèques.

Sur les centres sociaux : le réaménagement de la maison de quartier de Wazemmes.

Sur les espaces verts : J.B. Lebas, le fleurissement de la ville, les plantations, la requalification du jardin Vauban.

Sur le sport : le pôle sportif Concorde, l'aménagement de la halle de glisse, la salle Louise Michel, et le débat n'est pas clos.

Sur la petite enfance : la création d'un centre Vauban, la modernisation des crèches haltes-garderies, l'ascenseur de la crèche de Fives.

Sur l'école : la rénovation de l'école Turgot.

Pour les personnes handicapées : l'accessibilité des bâtiments communaux.

Vous l'avez compris, ce ne sont que des extraits, presque pris au hasard, de notre programme d'investissement pour l'année 2005.

Voilà, mes chers collègues, le contexte tel que je peux l'analyser avec le plus d'objectivité possible.

Vous l'avez compris, nous sommes dans un environnement extérieur sur le plan financier qui, pour ne pas être dramatique, est très contraint. Cela n'entame en rien la triple détermination portée par le budget de la Ville de Lille pour l'année 2005.

Trois déterminations.

Premièrement, nous voulons poursuivre l'effort de consolidation financière de notre Ville.

A cet égard, je voudrais rendre hommage au travail de Bernard ROMAN, qui me précédait dans les fonctions d'adjoint aux finances, et il me plaît de dire, Madame le Maire, Monsieur le Président qui fut Maire de Lille, que notre Ville est en excellente santé financière.

Si je ne prenais qu'un élément pour vous le démontrer, vous sauriez que la capacité de désendettement de notre Ville, c'est-à-dire la capacité de remboursement de notre dette, si nous devons en finir là, à partir de nos propres ressources, serait de 4,8 années.

La ville occupe la 13^{ème} place parmi les 35 villes de plus de 100 000 habitants.

La moyenne de remboursement de l'endettement en France est de 6,3 années.

La moyenne de déclenchement d'une alerte préfectorale, c'est 15 années.

Nous sommes à 4,8 années ! Eh bien cela, mes chers collègues, c'est quelque chose qui se construit au fil des années. Entreprendre, investir, développer, sécuriser la gestion financière de la ville, premier objectif, nous poursuivrons dans cette voie, et les indications que je viens de donner sur l'emprunt vous en portent le témoignage.

La deuxième question est la difficulté financière à laquelle j'ai fait allusion tout à l'heure. Elle ne doit pas être payée par les Lillois et donc, les taux d'imposition de la part de la Ville en 2005 n'augmenteront pas. Ils resteront aux niveaux de l'année 2004 et de l'année 2003.

Il est vrai, mes chers collègues, que nous ne sommes pas dans la situation invraisemblable qui est imposée par l'Etat au Conseil Général et au Conseil Régional qui, en raison de ses turpitudes, ont dû augmenter fortement leur impôt local.

Le troisième objectif fondamental est de conduire des actions nouvelles pour le bien-être de tous nos concitoyens.

Les orientations 2005, que nous examinerons dans le détail le 7 mars, sont le reflet de cette ambition six fois dessinée minutieusement par la Majorité municipale très soudée et qui a beaucoup travaillé. Et je voudrais, Madame le Maire, rendre hommage à tous nos collègues à la fois pour la qualité et pour la transparence de nos échanges.

L'habitat, et notre volonté d'aller toujours au plus près de chaque habitant. Je pense en particulier aux personnes isolées, parfois recluses, pour leur parler, pour les aider à sortir de l'impasse.

Le sport, et notre volonté de favoriser son accès à tous les publics, les plus jeunes et les plus âgés, dans un triptyque dynamique : proximité, sport populaire, élite.

La culture, dans la formidable aspiration de 2004 qui a ouvert les cœurs et les esprits et notre volonté de favoriser l'accès de tous aux cultures urbaines comme aux cultures traditionnelles.

L'éducation, et notre volonté de contribuer avec détermination à la réussite de chaque enfant, grâce au projet éducatif global, dont nous débattons solennellement lors du prochain Conseil Municipal.

La propreté, et notre volonté d'en finir avec les souillures sur les murs de nos villes.

Les seniors, et notre volonté de tendre les ponts.

Bien sûr, ai-je besoin de le dire, le budget marquera aussi une nette densification des actions de la Ville en direction des personnes handicapées, mais aussi en direction des chômeurs les plus en difficulté.

Mes chers collègues, malgré un contexte financier très contraint, malgré des charges nouvelles très importantes au budget de notre Ville, malgré une fiscalité sans augmentation, nous avons décidé de mettre en œuvre, et nous vous les présenterons le 7 mars, de nouvelles priorités.

Pour 5 600 000 € sur les six priorités dont je viens de parler, auxquels nous devons ajouter 1 000 000 € pour les opérations obligatoires, celles qui s'imposent à nous, parce qu'une mairie doit en partie être traitée de certaines de ses pollutions ou tout simplement parce qu'une partie d'un clocher s'est effondré et que nous devons le prendre en considération et 1 800 000 € d'opérations nouvelles que nous décidons de financer dans ce nouveau budget. C'est donc 8 400 000 € de dépenses supplémentaires que nous accepterons dans ce budget.

Alors, comment est-ce possible ?

C'est une bonne question....

Nous n'augmentons pas les taux et nous sommes dans des dépenses contraintes. Oui, c'est une bonne question...

Eh bien, nous avons simplement et collectivement décidé un effort budgétaire important.

Chaque élu de la Majorité, en charge d'une délégation du Maire, a baissé son budget de 5%, de budget prévisionnel à budget prévisionnel, hors personnel et hors dépenses obligatoires, témoignant, Mme le Maire, d'une maturité politique exceptionnelle.

A cette démarche exceptionnelle s'ajoute l'effort, je le disais tout à l'heure, très sensible de la Communauté Urbaine, dont la subvention progresse de 2,6%.

Au final -et j'en ai terminé- notre budget de fonctionnement s'établira en 2005 à 282 M€ contre 279 M€ en 2004, marquant ainsi une très légère progression de 1,07%, pour être très précis.

Nous proposons cette année encore -ceux qui sont élus depuis longtemps en ont l'habitude, mais je le dis aussi pour ceux qui le sont depuis moins longtemps- un budget solide tant en investissement qu'en fonctionnement à l'appui d'un programme ambitieux.

Un budget à la hauteur de ce qu'est notre ville, une grande capitale européenne regardée et enviée.

Un budget au service de grandes ambitions.

Un budget pour anticiper et projeter notre ville dans l'avenir.

Un budget pour faire vivre au quotidien et dans le voisinage les solidarités vraies.

Un budget d'action délibérément pour et au plus près de nos concitoyens.

D'un mot, ou de quatre mots : anticipation, ambition, solidarité, proximité, voilà les quatre pierres angulaires de notre projet politique pour les Lillois.

Madame le Maire.- Merci beaucoup, Monsieur le Premier Adjoint.

Je passe la parole à Monsieur DECOCQ.

Monsieur DECOCQ.- Merci, Madame le Maire.

Mes chers collègues, nous voilà comme chaque année à notre grand rendez-vous annuel du débat de politique générale.

Chacun a préparé et fourbi ses arguments avec soin.

Notre Adjoint aux finances qui est à la manœuvre pour la première fois a mis la barre très haut puisqu'il a lui-même souligné que ce budget 2005 marquerait le mi-mandat et -je cite dans la presse- « conditionnera dans son architecture la deuxième partie du mandat ».

Il l'a même qualifié dans la presse, en affirmant que son budget ne serait pas conservateur.

Belle ambition que celle de la rupture, chers collègues.

Mais la rupture, c'est nous ! Et elle s'incarne dans la fulgurance d'un dimanche de printemps qui porte toutes nos espérances et qui s'appelle élections municipales.

Je vais donc, au nom de mes collègues de l'Opposition, de l'Union pour Lille, faire la démonstration que vous ne pouvez pas être dans la continuité et dans la rupture et que ce budget est un budget de continuité, qu'il n'apporte pas aux Lillois la plus-value qu'ils attendent dans les divers moments de leur vie lilloise.

Je vais concentrer mon intervention autour de quatre questions simples que peuvent se poser les Lillois et dont les réponses, effectivement, peuvent être apportées, ou ne pas être apportées, par des moyens dont le financement doit être prévu au budget.

Nous sommes dans un débat d'orientations budgétaires et j'exclurai volontairement dans mon intervention tout ce qui peut relever de l'action réglementaire ou des pouvoirs de police.

Première question : pourquoi les impôts sont-ils si élevés ? Quand baissera-t-on les impôts à Lille ?

Deuxième question : les Lillois eux-mêmes ou leurs biens sont-ils en sécurité ?

Troisième question : nos familles, nos enfants, nos petits-enfants vivent-ils dans un environnement urbain fait pour eux, pour leur santé, leur logement, leur emploi ?

Quatrième question : les habitants de cette ville peuvent-ils influencer les décisions politiques que vous prenez et qui les concernent chaque jour ?

Vous voyez, fiscalité, sécurité, environnement, participation, le voilà le carré magique de notre réflexion et de notre projet.

Carré magique de la modernité de la ville et je dois dire finalement de toute grande ville.

Je pourrais les aborder sans hiérarchie particulière, puisqu'ils se complètent et sont interactifs.

Pour ce débat d'orientations budgétaires, je donnerai la priorité à la question de la fiscalité.

Classement après classement, Lille reste la ville la plus chère de France. Le taux de taxe d'habitation lillois a atteint 34% en 2004, situant ainsi Lille au 37^{ème} rang sur les 37 grandes villes de France de plus de 100 000 habitants (source : Le Monde du 1^{er} octobre 2004).

Pour justifier ce bonnet d'âne, vous évoquez régulièrement - vous ne l'avez pas fait ce soir, mais vous auriez pu le faire- la faiblesse des bases, car c'est une réalité. Vous avez préféré stigmatiser, souligner, avec moins de véhémence, je le reconnais, que vos collègues du Conseil Régional et du Conseil Général, le désengagement de l'Etat, selon les cas, ou la responsabilité de l'Etat, selon d'autres types de situations.

Ce serait en général la faute de l'Etat, qui acculerait la Ville à ce niveau de fiscalité.

Première réflexion au passage : pourquoi les mêmes causes ne produisent-elles pas les mêmes effets partout ?

Pourquoi des villes confrontées aux mêmes situations, par rapport à l'Etat, baissent-elles leur fiscalité ?

Les exemples ne manquent pas, je pense à Alençon, mais par exemple, chez nous, Henri SEGARD nous parle souvent de son action à Comines.

Mais cette responsabilité de l'Etat est devenue, par les temps qui courent, un pur slogan politique et je voudrais prendre quelques exemples pour rectifier vos propos ou rétablir, pour autant que je le puisse, une vérité objective.

Vous affirmez que les dotations de l'Etat ne progressent que de 0,22%. Vous avez dit que c'était une moyenne, mais je crois que, dans ce domaine, la moyenne est quelque chose qui ne rend pas compte des réalités.

Je voudrais les prendre une par une.

La dotation de cohésion sociale, l'ancienne DSU, recalculée, est désormais plus juste en ce qui concerne les charges réelles des différentes villes.

Vous ne pouvez pas nier, mais je crois que les gens qui nous écoutent ne le savent pas, par exemple que la dotation apportée à Roubaix a augmenté de 320%.

Madame le Maire.- Et à Lille ?

Monsieur DECOCO.- J'y viens Madame, mais chacun peut comprendre aisément la différence entre Lille et Roubaix en ce qui concerne les indicateurs sociaux de souffrance et de difficulté.

Pour la Ville de Lille, la progression de la dotation de solidarité urbaine qui est garantie sera d'environ de +28% d'ici 2009. Et effectivement, comme vous l'avez dit, M. de SAINTIGNON, lorsqu'elle sera notifiée, elle sera augmentée pour cette année d'environ 5%. Donc, il n'y a pas là, que je sache, désengagement de l'Etat, bien au contraire.

La DGF progresse de 1%, soit moins que l'inflation. Vous m'excuserez simplement de vous rappeler que ce n'est pas la faute du Gouvernement actuel, puisque les règles d'évolution ont été fixées par le Gouvernement JOSPIN.

Vous regrettez le paiement de la cotisation patronale supplémentaire. Cela je l'évoque particulièrement parce que, avec les emplois jeunes, c'est l'une des raisons qui me choque le plus.

Cette cotisation patronale supplémentaire de 651 000 €, est une réforme qui a été prise par le Gouvernement que je soutiens et que je revendique totalement.

Oui, cette contribution est nouvelle, mais quelle est-elle ?

Là, il faut tout de même que les personnels, notamment les personnels de la fonction publique territoriale qui nous écoutent, soient particulièrement attentifs à ce que je vais vous dire et à ce que je vais leur dire.

La réforme précise que, désormais, la prime sera prise en compte en plus du traitement indiciaire. Cela va augmenter la retraite de l'agent et naturellement les cotisations patronales, qui sont appelées sur l'assiette du traitement indiciaire et de la prime, sont plus élevées pour l'employeur que vous êtes. La Mairie est soumise à cette cotisation, ne pas prévoir ou regretter cette cotisation, c'est mettre en danger le régime de retraite des agents. Or, intégrer les primes dans le calcul du montant de la retraite, je considère que c'est un progrès.

Un mot sur les emplois jeunes qui reviennent régulièrement. Je ne veux pas revenir sur le débat politique sur les emplois jeunes, c'est votre droit de critiquer notre décision et je ne vais pas rouvrir ce débat hyper-récurrent.

Mais je voudrais vous rendre attentifs, en tous cas ceux qui veulent bien nous écouter, à la logique dans laquelle vous êtes en tant qu'employeur et à vos propres propos d'employeur qui reconnaît avoir bénéficié d'une aide de l'Etat en son temps pour des emplois publics, aujourd'hui reconnus nécessaires, et qui sont naturellement intégrés au tableau des effectifs.

La Commune estime le montant de l'intégration des emplois jeunes à 1 437 000€.

J'imagine et je ne doute pas que ces emplois soient recrutés définitivement pour remplir des missions d'utilité publique, municipales, pour des besoins publics réels et pas pour des raisons politiques.

C'est donc de la responsabilité de la Ville de décider des effectifs de l'organigramme et ce n'est pas à l'Etat de financer cette compétence, il ne l'a jamais fait.

Votre présentation est donc purement politicienne.

Je voulais là aussi ramener les choses à leur juste place.

Alors, puisque vous êtes si prompts à dénoncer ici ou là les transferts des charges de l'Etat sur les Collectivités, vous savez très bien que la réforme constitutionnelle rend illégal un tel transfert. Et puis-je vous rappeler que c'est votre Gouvernement qui a bien contraint les Collectivités à appliquer la réforme des 35 heures, sans compensation financière !

Parlons maintenant un peu du positif.

Pour faire bonne mesure - j'y reviendrai tout à l'heure en évoquant le logement- vous avez dit que le Gouvernement s'apprêtait à financer environ 30% de votre programme urbain de Lille-Sud, soit 97 M€. Je pense que personne ici n'osera prétendre au désengagement de l'Etat !

Puisque vous nous invitez à vous poser des questions, je vous en pose une première. Pouvez-vous, aujourd'hui ou un autre jour, nous rappeler quel sera le montant de la participation de la Ville ?

Donc, vous voyez, la DGF est inchangée, la DSU largement augmentée, un dossier ANRU à 97 M€, le désengagement de l'Etat apparaît comme un paravent derrière lequel vous vous abritez !

Même lorsque vous affirmez devoir vous substituer à des réductions de financement dans certains secteurs associatifs, réductions que, sur le fond, moi-même je regrette, mais qui sont la conséquence de décisions coûteuses prises par l'Etat entre 1997 et 2002 qui ont appauvri durablement les finances publiques.

C'est votre droit de revendiquer politiquement votre décision d'imposer les 35 heures, c'est mon droit d'en souligner les coûts durables.

Pour donner une idée du coût dans les finances publiques, je veux dire que j'étais à l'audition - Madame AUBRY le sait très bien- de la mission 3 heures, où le Directeur du budget est venu nous expliquer que ce coût avait été de 10 milliards d'euros en 2003 et qu'il atteindrait 15 milliards d'euros en 2007, le quart du déficit !

Je crois qu'il faut quand même renvoyer aux responsables de la contrainte des finances publiques ce qui relève de leurs propres responsabilités.

Votre responsabilité ici, en tant que Municipalité, c'est de revoir votre projet de budget pour tenir la promesse sur laquelle vous avez été élus, qui est, je le rappelle, de poursuivre le mouvement de baisse de la fiscalité à Lille.

Lorsque vous aurez tenu cette promesse, vous ferez en sorte de ne dépenser qu'en fonction de vos moyens.

Quelles dépenses justement, j'y arrive... deuxième côté du carré magique, un mot sur la sécurité.

En général, chacun est satisfait de voir que nous sommes dans la bonne tendance. Personne ici, je l'imagine, n'aurait souhaité un échec par pur calcul politique de la politique du Gouvernement et donc, pour la troisième année consécutive, la délinquance est en baisse, notamment à Lille.

J'avais raison, au passage, de souligner que je croyais plus à la culture du résultat qu'à la culture des effectifs. La preuve en est faite.

Je pense que votre budget 2005 devrait accompagner ces bons résultats en participant à cette bataille qui peut être gagnée, et je regrette que vos propositions ne fassent pas d'échos ou ne donnent pas plus d'importance à cette question qui reste un grand souci des Lillois.

Je regrette que les travaux de CLSPD n'alimentent pas davantage votre présentation.

Permettez-moi, Monsieur de SAINTIGNON, une petite digression.

Je crois qu'il serait très motivant et très intéressant que les travaux et les réflexions qui émanent de différentes structures, comme le Conseil local de sécurité, que je viens d'évoquer, comme le Conseil communal de concertation ou d'autres, soient repris et cités en tant que tels.

Nous-mêmes, lors de la mission sécurité, nous avons souligné le rôle important de la prévention spécialisée, à ne pas confondre avec l'action sociale en général.

Il n'y a aucune trace de cette réflexion.

Votre seule réflexion en la matière concerne les tags...

Je ne vais pas polémiquer mais il me semble que vous n'avez même pas prononcé le mot. Vous avez parlé de « souillures ».

Vous avez dit « tags » ?...

Madame le Maire.- Non, on parle français...

Monsieur DECOCOQ.- Très bien, on interrogera M. FREUD !...

Je vais donner un commencement d'explication parce que vous avez justement commencé à interroger M. FREUD lors de la dernière réunion des commerçants, mais j'y reviendrai tout à l'heure.

En ce qui concerne les tags, soyez sûrs d'une chose, je ne suis pas du tout convaincu que les mesures que vous allez prendre soient à la hauteur de la véritable situation catastrophique dans laquelle nous nous trouvons.

Les Lillois n'en peuvent plus de cette situation catastrophique !

Il faut des moyens renforcés et innovants pour lutter contre les tagueurs !

Le tag, je vous le rappelle est un geste politique et subversif contre notre société pour un tagueur qui considère que l'espace comme la matière appartient à tout le monde. On est bien loin de ces incivilités qui seraient le fait de gamins turbulents, comme vous le disiez, Madame, que les Lillois devraient réprimander eux-mêmes...

Nous vous demandons de mettre en œuvre et de prévoir au budget une expérience limitée -je suis modeste dans ma demande- de vidéo surveillance pendant plusieurs mois, six mois ou un an, puis ensuite de décider d'une généralisation adaptée en fonction des résultats de l'expérience.

D'ailleurs, cette vidéo surveillance pourrait peut-être aussi servir à essayer de mettre fin à ces bandes errantes qu'on fait semblant de confondre avec d'inoffensifs SDF. Ce sont des routards qui vont de ville en ville, qui deviennent de plus en plus dangereux et qui portent atteinte à la tranquillité des commerçants et des passants.

C'est tellement vrai que EMMAÛS a décidé d'interrompre la distribution de repas chauds à la gare à cause des multiples agressions dont ils étaient victimes !

Sécurité routière cette fois, je ne reviens pas sur le feuilleton des déplacements et des embarras de toutes sortes que crée la mise en œuvre de votre politique anti-voitures.

Les Lillois ne sont pas contre le principe de parkings relais et de navettes, mais pas dans ces conditions !

Dans certains secteurs, comme la rue des Canonniers, en plus de l'asphyxie économique pour la rue de Roubaix par exemple, les conditions d'accidents qui sont réunies peuvent être très graves ! D'ailleurs, il y a même eu un accident la semaine dernière !

Au minimum, nous demandons la création d'une police de la circulation, sorte de brigade spécialisée, comme à Paris, où cela marche très bien, qui serait uniquement chargée de faciliter la vie de tous ceux qui empruntent la voie publique. Ces brigades sont mobiles, elles connaissent les points noirs chroniques, temporaires, les heures de pointe et savent comment intervenir. Voilà une police qui serait bienvenue et plus populaire, je dois le dire, que celle du stationnement !

Troisième côté du carré, le cadre de vie, l'environnement, la vie quotidienne.

Nous avons eu dernièrement un débat très intéressant sur l'habitat et nous savons l'étendue de la crise du logement et la sectorisation génératrice d'exclusion.

C'est pourquoi nous approuvons, dans son principe, le projet de renouvellement urbain du quartier de Lille-Sud et de Moulins, porte de Valenciennes.

Je dis dans son principe, c'est bien normal, parce qu'à ce jour, les modalités, les détails ne nous sont pas connus, ainsi d'ailleurs, ce qui est très important et que vous aurez à cœur de mettre en œuvre, que vous avez d'ailleurs démarré il y a quelques jours, je crois, la concertation avec les habitants.

C'est un très grand projet, puisqu'on nous parle de la destruction de 1 000 logements à Lille-Sud et de la construction de 3 000 logements, dont seulement la moitié dans ce secteur, le reste étant réparti dans la ville pour favoriser la mixité sociale.

Ce projet d'un montant de 382 M€ n'est rendu possible que grâce à la participation massive de l'Etat, 97 M€.

Nous souhaitons au passage et nous demandons à être associés à toutes les phases importantes du projet.

Nous avons déjà eu l'avantage de bénéficier, si j'ose dire, d'un cours particulier, puisque vous avez bien voulu accepter de présenter le dossier aux élus de mon Groupe, ce dont je vous remercie, mais ce dossier est suffisamment important pour que nous soyons effectivement associés à son déroulement.

Puisque vous acceptez la main tendue de l'Etat, ne la lâchez surtout pas, mais pour l'emploi cette fois !

Car la loi de cohésion sociale offre une opportunité d'optimiser l'offre et la recherche d'emploi par les Maisons de l'emploi qui mutualisent les moyens du service public et qui facilitent la participation des collectivités locales.

Il devrait y avoir 5 ou 6 Maisons sur la métropole. C'est aux élus de se saisir de cette opportunité, là encore, sans aucune considération politicienne.

Nous pensons donc que le budget devrait prévoir les dispositifs et les moyens nécessaires à la création d'une Maison de l'emploi.

La petite enfance et les familles.

Un deuxième contrat Enfance s'achève, un nouveau contrat doit être établi. Nous souhaitons une évaluation du contrat qui s'achève et du nouveau, particulièrement sur les places de crèches - vous l'avez évoqué dans votre document- car en 2004, il a fallu, selon le point de vue où on se place, se contenter de 70 places créées.

Notre santé. Je voudrais souligner la situation dans laquelle nous nous trouvons.

Nous avons le droit à un air plus sain.

Le fait est que les embouteillages créés par les nouvelles mesures de limitation de la voiture sont générateurs de pollution atmosphérique.

C'est un comble, car c'est l'effet exactement inverse que celui qui est recherché, notamment par nos collègues Verts !

Le verdissement de Lille - son verdissement naturel pas son verdissement politique - doit participer à l'amélioration de la qualité de l'air.

Nous sommes en droit d'attendre de votre Majorité une analyse précise de la situation réelle et des mesures prises autres que les mesures de limitation des déplacements.

Certes, en théorie, ces dernières diminuent les rejets de carbone, mais le désordre actuel de ce plan provoque, je le répète, de tels embouteillages qu'ils augmentent par une mauvaise carburation des moteurs le rejet d'oxyde de carbone.

Sur le verdissement, le budget doit prévoir des financements pour avancer dans le schéma de réalisation des squares, dont vous avez parlé, mais qui sont véritablement longs à surgir, square Fulton, square des Mères, square Vigny, square Gavarni, place du Maréchal Leclerc.

Et surtout, quand vous déciderez-vous à imposer dans le cahier des charges des bâtiments publics, le recours aux toitures végétalisées ?

Les seules toitures vertes que l'on peut voir à Lille, ce sont celles que l'on voyait tout à l'heure sur les diapositives présentées sur le projet urbain, à l'état d'images de synthèse.

Car, celles-ci absorbent non seulement les poussières, mais, de plus, retiennent 70% des premières pluies d'orages -et je sais que le Président de la Communauté Urbaine va être attentif à mon propos- c'est-à-dire celles qui inondent nos quartiers et qui nous obligent à réaliser des cathédrales souterraines de béton à seule fin de retenir l'eau quelques heures pour 1 M€ ! Vous le savez bien, les fameux 600 MF pour les eaux pluviales...

Enfin, Monsieur QUIQUET, ne regardez pas le Président de la Communauté Urbaine, réveillez-vous ! Cette responsabilité est la vôtre !

Descendez de vos vélos et regardez les toitures !

Rendez-vous utiles !

Travaillez pour l'écologie !

Toute votre action pendant le mandat ne va pas se réduire à l'aménagement de J.B Lebas -j'y souscris et c'est très bien- et à traquer l'automobiliste, qui n'est tout de même pas responsable de la fin du monde...

Dernier côté du carré et j'en ai terminé... Je sais bien que c'est un peu pénible, mais c'est une fois par an...

Madame le Maire.- On vous écoute...

Monsieur DECOCO.- C'est bien...

Je suis même un peu surpris par ce silence, ou ennuyé, ou attentif, je ne sais pas...

Madame le Maire.- Ne sortez pas de votre sujet...

Monsieur DECOCO.- Oui, parce que l'état de grâce pourrait se terminer...
(rires)

J'en ai presque fini.

Quatrième côté du carré : la participation des habitants.

Je suis, nous sommes convaincus, - je ne vous fais pas le procès de passer à côté, vous l'avez évoqué dans le projet urbain, la différence étant : allez-vous au bout de votre conviction ?- que la participation des habitants au fonctionnement urbain est la seule réponse à la gestion des conflits d'usage qui sont le propre d'un même espace urbain convoité par de multiples usages.

Les Conseils de quartier jouent très partiellement leurs rôles, ils n'ont pas les moyens d'une autonomie politique, juridique, financière. C'est pourquoi je crois que nous sommes de plus en plus confrontés à des associations de défense de riverains.

Il faut donc envisager autre chose, envisager des mesures innovantes.

Nous avons des idées, mais j'invente un nouveau concept. Ce soir, je ne vous les ferai pas connaître. nous les garderons pour le moment venu, elles feront partie de notre projet.

Si on me torturait vraiment, je pourrais évoquer...

Ce qui est terrible c'est que ce n'est pas nouveau, je crois que cela avait été mis en place à la Région du temps de Marie-Christine BLANDIN, quasiment à notre initiative.... Pour ce budget. je demande simplement une plus grande transparence du FIH et que s'organisent dans les quartiers des critères clairs et identiques pour toutes les procédures et qu'ils donnent la possibilité à tous d'accéder à ces fonds dans les mêmes conditions.

Je conclus pour vous dire que ce budget 2005 - je me mets à votre place- contient une difficulté qu'il faudra surmonter, celle d'être le budget de l'après 2004. Après la brillance et les paillettes, et ce n'est pas péjoratif dans ma bouche, gare à l'austère sobriété du quotidien !

Raison de plus pour changer des habitudes et des routines.

Prenez des mesures innovantes, prenez des mesures nouvelles, celles qui feront l'originalité de Lille, mais toujours et uniquement au service des Lillois.

C'est dans cet esprit là que nous examinerons au mois de mars le projet de budget.

S'il y a ces mesures nouvelles, nous le voterons, sinon nous ne voterons pas.

Madame le Maire.- Je passe la parole à Monsieur BERNARD.

Monsieur BERNARD.- Madame le Maire, ce débat d'orientations budgétaires est un peu notre passage obligé avant le vote du budget primitif.

On devrait avoir une discussion contradictoire sur les orientations générales proposées par votre Majorité.

Or, je constate, à la lecture des documents, que l'information locale reste toujours insuffisante, quand elle n'est pas présentée de manière tronquée ou univoque.

Il y a, d'une part, la dénonciation rituelle du vilain Etat, l'Etat dans le rôle du méchant loup, avec en prime la découverte de l'eau qui mouille : la baisse de la dotation de compensation de la taxe professionnelle dont la réforme date de 1999, à l'époque du Gouvernement socialiste.

Monsieur de SAINTIGNON, dans son art de la présentation, manie de curieuses méthodes de comparaison, allant même jusqu'à souhaiter que notre pays connaisse une inflation plus importante. Peut-être pour doper les recettes de l'Etat ?

J'y lis aussi parfois un discours dégoulinant de redistribution égalitaire mais il est vrai que quand cet argent profite à de plus pauvres, vous y voyez une injustice. C'est pourtant la logique même de la péréquation.

Deuxième point, la maîtrise des dépenses de fonctionnement. Souvent proclamée et régulièrement peu suivie, comptes administratifs à l'appui, et l'aveu que vous nous faites que l'effort de gestion est possible à qualité constante est la preuve que vous avez manqué de rigueur dans les années passées.

Un simple exemple, l'intégration des emplois jeunes est l'illustration même de cet engagement contraire à la maîtrise de l'évolution des frais de personnel.

S'agissant justement des charges nouvelles, c'est vrai, Jean-Pierre RAFFARIN est responsable de beaucoup de choses, Madame le Maire, Monsieur de SAINTIGNON, mais pas d'avoir arrêté un dispositif qui n'était que temporaire et dont vous n'avez pas prévu, à l'époque, les mécanismes de sortie.

C'est pour cela qu'aujourd'hui, la seule solution, la seule échappatoire que vous trouvez est d'intégrer ces 210 personnes, alors que, c'est vrai, vous mélangez d'autres informations véritables comme la suppression du lundi de Pentecôte qui, lui, est une véritable régression sociale, inefficace pour le financement des retraites.

Le méchant loup d'un côté et le chaperon rouge de l'autre avec la Ville dans ce rôle plus ou moins vertueux qui voudrait, selon le classement que nous a donné Monsieur de SAINTIGNON, que nous connaissions des places plus honorables que dans le passé.

Il note quand même que notre équilibre financier est toujours précaire et d'ailleurs le niveau d'investissement baisse de manière dramatique alors que la structure financière de notre collectivité est déjà très déséquilibrée en faveur du fonctionnement.

Ce sous-investissement, il le justifie en partie en fonction de l'attente qui risque, à mon avis, d'être déçue et concernant les fonds de l'ANRU qui vont peut-être arriver un jour.

Sur le financement des politiques municipales, on observe un certain nombre d'engagements qui relèvent davantage de la pétition de principe.

Juste un exemple concernant le discours sur l'optimisation de l'accessibilité des retraités alors que, par ailleurs, on leur supprime la Carte Or.

En matière d'habitat, on met en avant la politique de la Ville alors que celle-ci sera largement annihilée par les rattrapages de loyers qui ont été gelés entre 2000 et 2001.

Alors, vous disiez, Monsieur le Premier Adjoint, que votre budget ne serait pas conservateur.

L'a-t-il été dans le passé ?

C'est la question qu'on peut se poser.

En tout cas, il est loin d'être en rupture quand on lit, en particulier, l'action et les moyens mis en œuvre en matière de politique de la Ville.

Là, le constat est triste, 1 Lillois sur 4 en zone urbaine sensible, habitat vétuste, précarisation de l'emploi, échec scolaire.

Je suis désolé mais, compte tenu de tous ces handicaps, il sera difficile de permettre à la politique de la Ville de sortir du seul champ social et, malheureusement, vous vous limitez souvent à un simple bilan financier des sommes que vous dépensez.

La rénovation urbaine est également souvent synonyme d'explosion de loyers qui font fuir les populations pour lesquelles ces restructurations étaient opérées.

Vous évoquez quelques potions magiques, comme le traitement des coupures urbaines, véritable serpent de mer de la politique municipale, comme la création des centres de quartiers, miracle impossible pour certains quartiers comme Faubourg de Béthune ou les opérations paillettes comme le Faubourg des modes censé révaloriser la filière textile habillement, alors que les quotas d'importations de l'Inde et de la Chine sont supprimés et que le plan régional textile habillement a favorisé les délocalisations au nom de la recherche de nouveaux marchés.

Certes, dans tout ce que j'ai lu et entendu de votre part, j'ai au moins eu une bonne nouvelle.

La bonne nouvelle que la Ville n'allait pas augmenter ses impôts.

Mais le pouvait-elle décentement ?

Alors que par le biais des empiètements institutionnels, le Conseil Général, la Région, dont vous êtes Vice-Président, 15% d'augmentation ont déjà contribué à augmenter les contributions directes, qui sont d'ailleurs insupportables pour la plupart de nos concitoyens et vous n'avez surtout pas redéfini les priorités municipales.

Ce débat d'orientations budgétaires intervient à mi-mandat.

Quatre ans ensemble, c'est votre projet, votre bilan que vous tirez à l'occasion de ce mi-mandat.

Alors, la question est simple. Stop ou encore ?

Les chômeurs, les RMistes, les exclus, les plus faibles d'entre nous savent que l'action municipale est sans effet sur leurs situations et, eux, ils ont la réponse.

C'est pourquoi nous pensons qu'il est temps de changer de cap.

Je vous remercie.

Madame le Maire.- Monsieur PLANCKE.

Monsieur PLANCKE.- Madame le Maire, mes chers collègues, nous voilà donc aujourd'hui, cela a été dit par plusieurs intervenants, à quelques semaines du quatrième anniversaire de

l'élection municipale de mars 2001 et ce débat d'orientations budgétaires est manifestement l'occasion de faire le point.

En quatre ans, notre équipe majoritaire a mis en œuvre la plus grande partie du projet municipal proposé aux Lommois, aux Hellemmois et aux Lillois. Projet commun et ambitieux, issu, je le rappelle, de la fusion des deux listes conduites au premier tour de l'élection municipale, respectivement par Martine AUBRY et par Eric QUIQUET.

Ces orientations budgétaires pour 2005 doivent donc nous permettre de tracer le chemin des trois années qui nous séparent du retour commun devant les électeurs.

Pour nous, Monsieur DECOCQ, ce chemin doit s'inscrire dans la continuité de ce qui a été entrepris depuis quatre ans pour transformer notre ville et pour améliorer les conditions de vie de ses habitants, avec le souci permanent du développement durable.

Nous voulons donc tenir nos engagements mais aussi lancer de nouveaux projets pour répondre aux nouveaux besoins.

Il y a au moins quelque chose sur lequel nous sommes d'accord, Monsieur DECOCQ, il reste beaucoup à faire.

J'ai quelques réponses à vous donner.

Les toitures végétalisées, nous avons évoqué ce point lors de l'inauguration du centre social Mosaïque, vous aviez fait remarquer, comme à Mme le Maire, l'absence de toiture végétalisée sur ce bâtiment neuf.

Effectivement, cette démarche n'est pas généralisée.

Je peux quand même vous rassurer, sur le théâtre du Prato, c'est en cours, sur le Bois Habité, c'est à peu près généralisé, c'est aussi prévu au centre de Fives – c'est la photo que vous évoquiez tout à l'heure - .

Je voulais aussi vous le rappeler, Ginette VERBRUGGHE a insisté en disant qu'il y avait une terrasse végétalisée à la Maison de la Nature et de l'Environnement depuis presque dix ans.

Monsieur DECOCQ.- Je l'ai plantée moi-même avec Guy HASCOET.

Monsieur PLANCKE.- Il me semblait bien que vous y étiez...

Vous avez évoqué les problèmes des constructions. Notre souci est aussi de limiter l'utilisation du chauffage électrique, notamment dans les logements sociaux, nous nous y attachons sur le programme du Bois Habité par exemple.

Philippe TOSTAIN s'attache à développer avec l'ADEME les expériences d'équipements solaires dans notre ville avec des promoteurs privés ou publics.

Sur la rue des Canoniers, Eric QUIQUET ne peut pas répondre, je réponds à sa place. Il m'a fait passer les statistiques des accidents de cette rue : il n'y a pas eu plus d'accidents depuis le nouvel aménagement. On reste exactement au même chiffre, il y a eu trois accidents.

Monsieur DECOCQ, c'est un peu facile, les aménagements sont en cours, l'expérimentation est en cours d'évaluation. Mais il ne faut pas faire dire n'importe quoi aux faits et aux chiffres.

Par ailleurs, comme vous l'avez dit, notre souci est d'augmenter la fréquentation dans les transports en commun.

Depuis que Eric QUIQUET s'occupe des transports en commun à la Communauté Urbaine de Lille, l'augmentation de la fréquentation est de 5% à 6% par an, cela est assez remarquable pour être signalé.

Nous voulons donc tenir nos engagements et lancer de nouveaux projets, je l'ai dit.

Pierre de SAINTIGNON a présenté ses grandes orientations et ses nouveaux projets, je n'y reviendrai donc pas. Nous aurons l'occasion d'y revenir lors du vote du budget, le 7 mars prochain, par exemple, sur le projet éducatif global, sur les nouveaux services offerts à la population, mais aussi sur les nouveaux parcs, les nouveaux espaces publics, l'habitat ou la culture.

Tous ces engagements, tous ces projets doivent être mis en œuvre dans un contexte budgétaire que je pourrais qualifier d'hostile.

En effet, les décisions successives du Gouvernement RAFFARIN, qui transfère jour après jour de nouvelles charges sur les collectivités locales, notamment sur les Départements et les Régions, rendent notre tâche toujours plus difficile, alors même que les dotations de l'Etat ne suivent pas l'inflation.

L'exemple le plus caricatural de ce transfert de charges est sans doute la suppression du jour férié du lundi de Pentecôte qui nous coûte 185 000 € en tant qu'employeur.

Mais la politique menée par ce Gouvernement entraîne aussi chaque jour des difficultés de plus en plus grandes pour les associations de notre ville que nous rencontrons régulièrement quand nous descendons de notre vélo.

La suppression progressive des emplois aidés et le retard dans le versement, voire la suppression des subventions, amènent ces associations, qui jouent pourtant un rôle indispensable de lien social dans notre ville, à se retourner vers notre Municipalité, vers la Région ou vers le Département qui ne pourront peut-être pas malheureusement faire face à toutes les demandes.

Car nous avons choisi, malgré tout, de ne pas augmenter les taux de fiscalité. Cela n'a été possible, cela a été expliqué, que grâce à une gestion rigoureuse de la dette et à un redéploiement d'une partie des crédits de fonctionnement.

Ce redéploiement a pu se faire grâce à un travail collectif de toute la Majorité, coordonné par Pierre de SAINTIGNON que je voudrais ici saluer.

Mais, il y a quand même un mais, au nom du Groupe des Verts, je voudrais insister sur un point et exprimer un souhait.

Lors du débat d'orientations sur le budget 2004, il y a un an, le Groupe des Verts avait demandé que soit engagée, au sein de notre Mairie, une réflexion sur la mise en place d'un plan de déplacements d'entreprises. Rien n'a été fait en 2004, nous le regrettons, nous espérons que cela va changer.

Des entreprises importantes, comme le Groupe Vauban, viennent de signer un plan de déplacements d'entreprises permettant une prise en charge du coût de l'abonnement aux transports en commun pour leurs salariés et envisagent un accord avec Ch'ti vélo pour la mise à disposition et l'entretien d'un parc de vélos.

Nous assistons actuellement dans notre ville à l'amorce d'un mouvement vertueux où des entreprises de taille importante réfléchissent à la mobilité de leurs salariés, que ce soit pour leurs déplacements domicile-travail ou pour leurs déplacements professionnels dans la ville.

Aujourd'hui, il nous semble, Mme le Maire, que la Ville de Lille ne peut rester en retard dans ce domaine et qu'elle doit s'engager de façon volontaire dans la mise en œuvre d'un plan de déplacements d'entreprises pour ses agents, comme l'on fait ou vont le faire la Communauté Urbaine, le Conseil Régional, le Conseil Général du Nord ou encore la Préfecture pour certains de ses services.

Nous espérons donc que nous pourrions dans le budget 2005 engager ce PDE, action complémentaire de celles déjà menées par la Ville pour améliorer la qualité des déplacements à Lille.

En conclusion, le Groupe des Verts, vous l'avez compris, approuve les orientations budgétaires proposées par le Premier adjoint.

Je vous remercie.

Madame le Maire.- Monsieur DEGREVE.

Monsieur DEGREVE .- Madame le Maire, le DOB est effectivement l'architecture du budget, c'est pour cela que nous pensons que ce n'est pas un moment neutre parce que la construction d'un budget est dépendante -nous l'avons entendu tout à l'heure par Pierre de SAINTIGNON et par les autres intervenants- de son environnement, qu'il soit économique, géographique, social ou culturel.

Et parce qu'il est cela, il est donc un moment politique. Ce n'est pas qu'un élément d'arithmétique ou d'évaluation, tant réclamé par Monsieur DECOCQ tout à l'heure.

D'autant que cela lui autorise d'un seul coup de ne plus faire de politique, en oubliant celle qu'il mène avec le Gouvernement RAFFARIN qui accentue sa pression sur les collectivités locales et territoriales, qui rend moins pertinentes les réponses que l'on peut avoir dans le budget et dans son établissement parce qu'il nous met dans l'incapacité de mesurer les effets de la casse qu'il est en train d'entreprendre avec les répercussions que celles-ci auront sur la Ville, sur les Lilloises et les Lillois.

La seule chose que l'on peut espérer c'est que cela ne dure pas longtemps, qu'il s'en aille vite et qu'on change de politique. En tous cas c'est un besoin.

Sur les axes majeurs qui ont été présentés par Pierre de SAINTIGNON, il avait raison de le dire, avec un travail, et nous avons partagé cette méthode, où il a innové. Ce n'était pas les mêmes méthodes que précédemment pour la préparation du budget. Nous y avons trouvé notre compte dans l'expression politique et dans les échanges et aussi pour mieux évaluer les priorités qu'il fallait se fixer et mettre en œuvre.

Que ce soit l'habitat, le sport, la culture, l'éducation, la propreté, l'ensemble de ces propositions, y compris la dernière, ont deux axiomes communs, c'est ce que Pierre avait rappelé : Lille solidaire et l'amélioration du cadre de vie.

Il est évident que l'on peut partager l'ensemble de ces éléments, porter de façon commune dans la Majorité la construction de ce budget et avoir des nuances, des divergences sur les procédures, sur les méthodologies, sur la façon de mettre en œuvre ou d'aboutir à la réalisation de ces objectifs.

Il est évident, pour ne prendre qu'un exemple, celui des transports et des déplacements urbains qui ont été évoqués tout à l'heure, nous ne partageons pas et nous n'avons pas la même sensibilité que le maître d'œuvre en la matière, Monsieur QUIQUET, qui est pourtant dans notre Majorité.

Nous restons, les Communistes restent pour un débat.

Le Maire nous avait promis qu'il aurait lieu au sein de la Majorité municipale et qu'il arriverait après, sans aucun doute, au Conseil Municipal.

Ce débat qui nous portera à définir si, oui ou non, la notion de gratuité des transports dans ces déplacements urbains a un sens ou si elle n'est qu'une réponse utopique.

En tout cas, pour l'agglomération de Châteauroux, où il y a 90 000 habitants, il semble que cela ne soit pas utopique puisqu'ils en sont, non seulement aux trois premières années d'expérience, mais qu'ils viennent de la renouveler il y a à peine un mois dans leurs décisions.

Donc, cela veut dire qu'il y a des choses qui sont en train de bouger et qu'il ne faut pas partir du principe que rien n'est modifiable. D'autant plus que ce sont les salariés les plus pauvres, ceux qui doivent impérativement se déplacer pour aller travailler, qui peuvent voir, par de telles mesures, leurs revenus amputés de 5% voire 7%.

Alors, quand il est déjà très faible, c'est très faible moins quelque chose, ce qui rend effectivement la vie insupportable au quotidien.

La solidarité qu'on exige, il faut aussi la traduire.

Je n'ai pris qu'un exemple, nous en avons d'autres, n'ayez crainte je ne serai pas plus long car nous aurons l'occasion de revenir sur tous ces éléments, que ce soit dans le domaine de la culture, dans le sens de l'utilisation et du développement des espaces qui sont à l'intérieur des Maisons folie.

Voilà pourquoi nous pensons qu'il reste une vérité qu'il ne faut pas se cacher.

Si j'ai bien calculé -Pierre me dira si je me suis trompé au niveau de l'arithmétique mais Monsieur CUCHEVAL qui était prof de maths a revérifié les comptes, alors, cela devrait être bon- on en est à environ 11 M€ d'écart avec les glissements, ce que l'Etat n'a pas donné et ce sur quoi il nous amène à payer plus.

Il y a deux mouvements, celui de la fiscalité plus la Communauté Urbaine nous amène -j'additionne les deux- environ 5 M€, ce qui fait 11 - 5, il en reste 6 et sur les 6 M€, on trouve la solution, elle n'est pas compliquée, il y a environ 3 M€ de glissement sur l'emprunt et le reste c'est ce qui a été fait par les efforts de chacun, tel que cela a été annoncé, sur les -5%, dans leurs délégations, sur la partie fonctionnement.

Cela veut dire qu'il ne reste en gros qu'un petit million pour pouvoir répondre à la question angoissante - parce qu'elle l'est- de la situation du monde associatif, après les mesures qui viennent d'être prises par le gouvernement.

Donc, aujourd'hui, nous ne savons pas jusqu'à quelle hauteur la Ville devra contribuer pour assurer que celles-ci puissent continuer leurs activités (qui correspondent aux activités de la proximité) que nous réclamons nous-mêmes, et de la solidarité telle que nous l'exigeons dans nos priorités.

Voilà donc pourquoi nous pensons qu'il faut rester vigilant, pourquoi nous continuerons à militer dans la construction de ce budget, mais qu'il nous semble nécessaire aussi, par notre action, de rendre lucides l'ensemble des familles lilloises, des combats qu'il va falloir mener pour veiller à ce que Lille atteigne les objectifs que nous nous sommes fixés ensemble et qu'ils ne soient pas dans une régression si la politique gouvernementale perdure telle qu'on vient de la vivre déjà pendant ces trois années.

Une seule conclusion, non pas pour répondre à Christian DECOCQ mais, oui, il y a des gens qui bougent et qui résistent et la Ville doit résister, la Majorité essaie de résister par son budget.

Mais puisque nous sommes en 2005, il y a un 130^{ème} anniversaire, celui d'un texte d'Eugène POTTIER avec une musique de DEGEYTER, (mais rassurez-vous ce n'est pas l'Internationale) oui, sans aucun doute, Monsieur Christian DECOCQ, il nous faut être insurgés et le texte de l'Insurgé d'Eugène POTTIER commençait ainsi et ce sera ma conclusion :

« L'insurgé, son vrai nom c'est l'homme, l'homme qui n'est plus la bête de somme, qui n'obéit qu'à la raison et qui marche avec confiance. »

C'est vers cela que nous souhaitons aller en 2005.

(applaudissements de Monsieur DECOCQ)

Madame le Maire.- Oui, Christian, vous avez raison. Merci, Monsieur DEGREVE.

Madame DA SILVA.

Madame DA SILVA.- Madame le Maire, mes chers collègues, ce n'est pas très facile de passer en dernier, beaucoup de choses intéressantes ont été dites, j'espère quand même capter l'attention.

Au seuil d'un nouvel exercice, ce débat offre l'occasion à chaque Groupe de s'exprimer sur des orientations définies par l'ensemble de la Majorité dans un cadre budgétaire donné.

C'est l'occasion pour tous de souligner la nature et la qualité des réponses apportées par le nouveau budget aux attentes et aux besoins des Lillois, Hellemmois et Lommois.

Pas de suspens, pour ce qui concerne notre Groupe, nous apportons notre soutien déterminé aux orientations budgétaires proposées par Pierre de SAINTIGNON.

A cette décision, une raison simple et claire : notre Groupe réunit, par le biais de ses membres, deux composantes qui font de ces choix budgétaires des propositions réalistes et solidaires.

En effet, notre Groupe, d'une part, compte quatre Présidents de quartier, Centre, Faubourg de Béthune, Moulins et Wazemmes, dont l'action et l'investissement avec les Conseillers de quartier permettent une connaissance fine du terrain en s'appuyant sur une écoute et un travail quotidien, au plus près des habitants, afin que chaque Lillois se sente bien dans sa ville et accède à des services de qualité.

D'autre part, notre Groupe compte nombre de délégations qui œuvrent à rendre effective la politique ambitieuse que vous menez.

Parmi ces délégations, on peut citer : la culture, la politique de la ville, la qualité de vie et le développement durable, la lutte contre les exclusions, la santé, la famille, la délégation aux projets associatifs, la qualité de la commande publique à travers les achats et les appels d'offres et la participation active au rayonnement touristique et économique à travers Lille Grand Palais.

Autant dire qu'il n'y a guère de domaines d'action dans lesquels notre Groupe n'apporte sa contribution originale au projet municipal.

Alors, forts des agissements de ces expériences, de femmes et d'hommes de terrain, au cœur des dispositifs que vous avez mis en place, nous savons qu'il n'est pas de petits projets, qu'il n'est pas de petits problèmes et que, finalement, faire de la qualité quotidienne une ambition est un combat de tous les instants et sans doute le plus difficile.

C'est un défi que nous nous sommes engagés à réaliser avec vous, Madame le Maire, et l'ensemble de l'équipe municipale.

Il ne s'agit pas ici de sous-estimer les grands projets qui ont construit l'image forte de notre métropole et que nous poursuivons par ailleurs. On l'a vu dans la présentation du futur projet urbain. Bien au contraire, sans ces grandes évolutions, rien de ce que nous évoquons ici ne serait possible.

Ils sont le socle sur lequel nous pouvons, avec réalisme, poursuivre nos ambitions avec et aux côtés des Lillois, de tous âges, jeunes et moins jeunes.

Je ne reprendrai pas l'ensemble des priorités mais je voudrais rappeler quelques points essentiels qui précisent le contour de notre engagement.

Tout d'abord, les actions sur l'urbanisme. Vous avez fait, Madame le Maire, une large présentation du projet urbain et l'on mesure comment ce dernier va modifier en profondeur notre ville.

Sans être dans le projet, nous voyions déjà en 2004, par le biais de la création de la nouvelle Halle de glisse, comment l'action politique pouvait remodeler l'image d'un quartier ou encore par la création des emblématiques Maisons folie qui contribuent à établir des pôles d'excellence dans les quartiers, de voir comment s'attaquer à la question des équipements sportifs, culturels ou à l'habitat pouvait redonner un sentiment de fierté, d'appartenance à un quartier.

Autre exemple, on l'a cité longuement, en 2005, ce sera cette immense coulée verte que sera le square Jean-Baptiste Lebas qui reliera les quartiers, notamment celui de Moulins au cœur de la ville.

J'en profite pour saluer votre engagement, Madame le Maire, pour porter avec détermination le formidable projet de l'ANRU qui apportera les moyens nécessaires à la transformation et à l'ouverture de nombreux quartiers.

Deuxième point, ce sont les actions de solidarité, en direction de celles et de ceux qui en ont le plus besoin.

Les actions qui seront poursuivies dans le cadre de l'insertion professionnelle, dans celui de la lutte contre les exclusions, de l'accès à la culture pour tous et dans celui d'une meilleure intégration des personnes handicapées constituent le fer de lance d'une solidarité active qui ne doit laisser personne sur le bord du chemin.

Le troisième point, dans le domaine générationnel.

Si la solidarité est parfois pensée ou vécue sur le mode matériel de l'entraide spontanée, il ne faut pas oublier que la solidarité passe aussi nécessairement par des choix budgétaires assumés.

L'ambitieux projet éducatif global qui mobilise de nombreuses délégations permettra d'offrir à nos enfants le cadre d'un épanouissement pluriel et rétablira l'équité d'accès à tous les savoirs sans laquelle aucune communauté humaine ne peut se projeter.

La création de places de crèches témoigne de notre souci d'offrir aux familles des conditions de vie propres à une meilleure répartition du temps partagé entre parents et enfants.

La politique de soutien et d'animation en faveur des personnes âgées souligne que l'action politique ne s'arrête pas aux limites des activités dites rentables et redonne, au contraire, une solidarité continue.

Quatrième point, les actions en direction du quotidien, celui qui concerne la vie de tous les jours.

Fidèle en cela à notre principe de réalité, nous nous félicitons de voir s'afficher parmi les priorités d'ordre budgétaire la lutte contre l'incivisme, contre toute forme de dégradation, contre finalement ce que d'aucuns considèrent comme dérisoire parce qu'ils n'y sont pas confrontés journalièrement.

La propreté de notre ville doit bénéficier à tous les Lillois. Retrouver sa dignité passe souvent par la décence du cadre de vie dans lequel on se trouve.

J'aurais pu souligner les actions en faveur du sport pour tous, de la culture pour tous, mais le formidable élan de Lille 2004 me permet de croire à l'idée selon laquelle le sport et la culture constituent désormais un vrai ciment social et que celui-ci est acquis.

Là encore, la volonté politique trouve sa raison d'être dans la poursuite de ce qui a été engagé à travers l'Agenda 21 culture notamment.

C'est d'ailleurs l'occasion pour nous de noter l'importance de l'action des associations dans ces nombreux domaines. Elles sont des partenaires essentiels dans le travail quotidien et on peut regretter, là il faut le dire, le désengagement de l'Etat qui les prive des moyens de leur action.

Si je viens d'évoquer devant vous ces quelques domaines d'actions, c'est que ces actions s'inscrivent toutes, il faut le rappeler, dans un cadre contraint, celui de notre budget municipal, et sans le redire avec autant de précision que l'a fait notre Adjoint aux finances, ces actions seront menées au mieux, dans un budget difficile, il faut le rappeler, sans déroger au principe de désendettement sur lequel nous nous sommes engagés.

Ces actions seront menées, tout en préservant l'investissement, en continuant de maîtriser nos dépenses de fonctionnement.

Alors, parce que les orientations budgétaires maintiennent la volonté d'une modération fiscale, parce que les orientations budgétaires font entrer la qualité de vie au quotidien dans un développement durable, parce que la solidarité passe par des choix financiers affichés et assumés, le Groupe des Personnalités soutient sans réserve les orientations budgétaires proposées car c'est un budget qui nous ressemble et c'est un budget qui nous rassemble.

Merci.

(applaudissements)

Madame le Maire.- Bravo, vraiment.

Je vais redonner la parole à notre Premier Adjoint.

Peut-être juste un mot, Monsieur DECOCQ, Monsieur BERNARD.

Un budget conservateur ou non conservateur ne veut pas dire réactionnaire ou non réactionnaire. C'est un terme financier, je vous le dis.

Un budget conservateur ou non conservateur veut dire que c'est un budget qui ne suit pas simplement le fil de l'eau mais qui apporte des mesures nouvelles et de l'imagination, et depuis que nous sommes élus, nous avons des budgets non conservateurs.

Bernard ROMAN agissait de la même manière, d'ailleurs Pierre de SAINTIGNON lui a rendu hommage.

Monsieur DECOCQ.- Je n'ai pas attaqué le budget de Bernard ROMAN.

Madame le Maire.- Je voulais simplement vous dire que c'était un terme financier qui n'avait rien à voir avec une politique réactionnaire par exemple, comme celle d'un Gouvernement que vous soutenez.

C'était juste pour qu'il n'y ait pas de problème de vocabulaire entre nous.

Je donne la parole à Pierre de SAINTIGNON.

Monsieur de SAINTIGNON.- Mes chers collègues, je vous remercie vivement de vos interventions, pour les Groupes de la Majorité, pour aller dans le sens de ce qui vient d'être dit en remerciant le Groupe des Personnalités qui prend la précaution, par la voix de Dorothee DA SILVA, non seulement de donner son adhésion à notre projet commun, mais de le reprendre sur le fond -et j'y suis attaché, en tant qu'Adjoint aux finances- c'est-à-dire en redisant, ce qui éclairera mieux Monsieur DECOCQ qui aura pu, si ce n'est de moi-même au moins de Dorothee DA SILVA, s'inspirer du fond de la politique que nous proposons pour le budget 2005.

Je remercie donc le Groupe des Personnalités ainsi que Jean-Raymond DEGREVE et le Groupe du Parti communiste, à la fois pour la réflexion que nous avons ensemble, d'accord pour cheminer ensemble avec nos différences, c'est ce qui fait notre force, et les préoccupations partagées sur la situation du mouvement associatif.

Je l'ai dit d'entrée de jeu, cela a été repris par Jean-Raymond, c'est très important. Nous sommes tous attachés, Monsieur DECOCQ l'a dit à l'instant, au mouvement associatif. Nous sommes tous extrêmement préoccupés par la précarité de la situation financière dans laquelle il est plongé. C'est donc notre préoccupation aussi.

Je remercie Dominique PLANCKE de son intervention. Je veux lui dire, cela m'a été soufflé par Madame le Maire, et je le dis d'autant plus volontiers, que nous faisons confiance à Eric QUIQUET et à Marc SANTRÉ pour traiter avec efficacité la question du plan de déplacement d'entreprises.

Nous aurons probablement, sous leur conduite, l'occasion d'en discuter avec l'ensemble de ceux qui sont partie prenante à cette Majorité.

Monsieur DECOCQ, je vous le dis franchement, avec toute la sincérité qui caractérise nos relations, je suis un peu déçu.

Je vous le dis franchement parce que pour tous les élus de cet Hôtel de Ville, de cette Mairie, en n'étant que greffier d'une équipe très large, 46 élus, j'ai essayé de m'appliquer à décrire ce que pouvait être un projet pour notre Ville.

Peut-être parce que vous n'avez pas pris la précaution de rentrer sur le fond des choses, vous me répondez avec la même question que celle que vous avez posée à Bernard ROMAN pendant dix ans sur la fiscalité.

La même question sur laquelle je serai amené, avec moins de talent, à faire la même réponse.

C'est dommage parce que vous aviez l'occasion de vous exprimer sur des questions fondamentales, toutefois, si vous n'aviez pas confondu le DOB, le Débat d'Orientations Budgétaires et le vote du budget.

Soyez patient, pour cela, comme pour le reste.

Nous discuterons le 7 mars du budget dans les moindres détails de son engagement et c'est là que se traduira, de manière très concrète, le projet pour la Ville.

Donc, je vous le dis sincèrement, un peu déçu, d'autant plus que si on prend vos analyses, elles sont imprécises pratiquement sur tout.

Vous dites que la dotation de 0,22% est une moyenne et que, les moyennes, on leur fait dire ce qu'on veut. C'est faux, les 0,22%, c'est-à-dire ce qui correspond objectivement à un désengagement de l'Etat, c'est la somme des plus et des moins.

Il y a un mathématicien à notre table, la somme des plus et des moins n'a jamais fait une moyenne.

Cela fait simplement un compte final dans lequel on constate qu'il y a, en euros, un désengagement réel de l'Etat. Je n'y peux rien, c'est la réalité des choses.

Vous dites que la DSU est un progrès, vous le dites d'autant plus que je l'ai dit dans mon intervention. Cela aurait été plus simple que vous disiez aussi que je l'avais dit.

J'ai simplement ajouté que la DSU de Lille, comme par hasard, ne correspond pas aux critères que nous avons adoptés à la Communauté Urbaine avec le Ministre en charge, Marc-Philippe DAUBRESSE, lorsque nous avons construit les critères sociaux pour le GPV.

Ces critères sociaux, et je parle sous la condition du procès-verbal qui est ici, les critères sociaux de la Communauté Urbaine, tels que nous les avons définis avec Hem, Wattrelos, Tourcoing et Roubaix, plaçaient Lille juste derrière Roubaix, à une courte distance de Roubaix, et pas à 300% d'écart de Roubaix.

Ce qui veut dire qu'il y a eu là, de manière déterminée, une volonté de ne pas prendre en considération des critères que nous avons pourtant votés à la Communauté Urbaine.

Evidemment, là, c'est la DSU, mais comme par ailleurs après on a eu des dossiers où on a vu que la même personne était habituée à dire ceci à Lille et cela à Paris, on n'est pas étonné que finalement il ait un peu dérivé sur la DSU.

Voilà, c'est la vérité des faits et je voulais vous le dire.

Sur les emplois jeunes et sur les Contrats Emploi Solidarité, c'est-à-dire sur les contrats aidés, la question n'est pas posée comme vous le dites.

Non, car vous avez mis fin à un programme de pérennisation qui prévoyait la sortie progressive du dispositif. C'est cela que vous avez arrêté et c'est cela qui correspond au désengagement dont j'ai parlé tout à l'heure.

Sur la sécurité, là, je me permets de le dire avec amitié, là vous êtes carrément gonflé.

Oser parler ici de la sécurité, quand vous êtes le représentant sur le terrain d'un Gouvernement qui a supprimé 170 policiers, qui nous fait toujours attendre l'Hôtel de police et qui a supprimé la police de proximité, Monsieur DECOCQ, c'est une vraie question.

(applaudissements)

Monsieur DECOCQ.- Sur les bases !

Monsieur de SAINTIGNON.- Soyez patient, Monsieur DECOCQ, je vous ai dit que vous confondiez le débat d'orientations budgétaires et le vote du budget.

Patience, vous ne serez pas déçu sur ce sujet.

Monsieur DECOCQ.- Rendez-vous au mois de mars ! Cochon qui s'en dédit !...

Madame le Maire.- Monsieur DECOCQ, s'il vous plaît.

Monsieur de SAINTIGNON.- Il faut vous arrêter, ce sera plus simple.

Sur la Maison de l'emploi, vous semblez nous faire une leçon sur ce qu'il faudrait faire à Lille pour se battre pour l'emploi.

Premièrement, c'est Lille qui a créé les Plans locaux pour l'insertion.

Deuxièmement, si vous m'aviez posé la question, vous sauriez qu'il y a plusieurs mois que nous avons déposé une demande de création des Maisons de l'emploi auprès de Monsieur BORLOO et du Préfet.

Vous sauriez même que Monsieur BORLOO prend l'exemple de Lille, qui est dans les faits une maison de l'emploi, pour construire son projet des Maisons de l'emploi, avec la Maison de Rueil, c'est-à-dire BAUMELLE qui était Maire et qui a créé la Maison de l'emploi de Rueil, et Lille.

Donc, si vous m'aviez posé la question, je vous aurais répondu.

Vous m'avez posé la question de l'ANRU. La participation de la Ville est de 25 M€, soit 8%.

Vous avez parlé de la participation des habitants. J'ai été pendant 9 ans Président de quartier, il y a beaucoup de Présidents de quartiers ici, je pense que cette démarche du FIH est extrêmement transparente et participative. Comme toujours, elle peut sans doute s'améliorer, mais je pense que les Présidents de quartier s'y attachent réellement.

Monsieur DECOCQ, vous avez parlé des places de crèches.

C'est simplement pour stigmatiser l'imprécision, vous dites : « Que fait-on ? »

Que disait le mandat ?

Pour le mandat, 200 places promises. Nous en avons créé 135.

Les 200 places, c'était 20% d'augmentation par rapport aux 1 000 places d'origine et il y en a 100 qui sont dans les tuyaux pour la fin du mandat.

Nous terminerons le mandat à 235 places en plus par rapport aux 200 places qui avaient été prévues.

S'agissant de la sortie du budget 2004, je voudrais dire, d'autant plus facilement que c'est une construction extrêmement collective, que ce qui nous paraît intéressant c'est que 2004 a donné une formidable aspiration à notre ville. Aspiration culturelle, aspiration économique, une espèce de renaissance encore plus forte qu'elle n'était de la fierté des Lillois d'appartenir à cette ville.

Le budget qui vient derrière est au contraire un budget de développement. On aurait pu s'attendre à un budget rétréci, en retrait, on aurait même pu entendre votre critique, mais on ne l'a pas entendue, qui aurait consisté à dire : « Attendez, vous verrez en 2005 ce que cela coûte 2004 ».

Eh bien, cela ne coûte rien parce que, comme le Maire s'y était engagé, comme elle l'avait dit, cette question avait été financée et pourtant, notre budget est un budget de développement.

Enfin, sur la fiscalité, puisque vous voulez la réponse que Bernard ROMAN faisait régulièrement, je vous la ressers.

Les valeurs locatives du Nord/Pas-de-Calais sont plus faibles –ne me coupez pas, Monsieur DECOCQ, vous êtes un démocrate- que celles qui sont appliquées aux autres régions. Il faut donc comparer des produits et pas des taux, vous le savez, c'est la multiplication des bases par les taux.

La multiplication des bases par les taux pour Lille, c'est 675, pour Bordeaux, 906, pour Strasbourg, 601, pour Lyon, 673, pour Rennes, 620, pour un logement de même nature, sur une base moyenne de 695 €.

La ville de Lille, sur ce calcul, qui est le seul calcul objectif, se situe 7 fois en dessous de la moyenne des taux et des bases de chacune de ces cinq villes.

Vous avez donc, encore une fois, la réponse à vos questions.

Voilà, Madame le Maire, ce que je voulais dire.

Je ne voulais pas terminer sans remercier les services des finances qui m'ont initié à beaucoup de choses et accompagné dans ce parcours difficile.

Madame le Maire.- Merci, Monsieur le Premier Adjoint.

Ce débat d'orientations budgétaires était particulièrement intéressant et je remercie tous les intervenants.

Je voudrais juste répondre sur deux ou trois points à Christian DECOCQ.

Tout d'abord, pour redire, après Pierre de SAINTIGNON, que nous disons aujourd'hui que les recettes de l'Etat augmentent moins que l'inflation, pour la Ville de Lille, et pas en moyenne, nous ne sommes pas les seuls à le dire. Toutes les grandes associations de Maires de France, que ce soit l'Association des Grandes Villes, que ce soit l'Association des Maires de France, dont certaines sont présidées par des élus de Droite, ont interrogé le Premier Ministre en disant que cela n'était pas possible. Et je ne parle pas des Conseils Généraux et des Conseils Régionaux.

Nous vivons tous dans nos villes la réduction des budgets apportés aux écoles, aux associations, au mouvement social, bref, à tout ce qui fait justement la qualité de vie des Lillois.

Alors, c'est très bien d'en parler, mais ce serait encore mieux de les financer.

Ensuite, Pierre de SAINTIGNON l'a dit aussi et je voudrais poser une question au représentant ici du Gouvernement, représentant le soutien au Gouvernement.

Parce que la Ville de Lille est sur des critères sociaux, parce que nous avons décidé, comme les Maires qui m'ont précédée, de garder les classes populaires dans la ville, et je m'en félicite, nous sommes moins riches que d'autres villes qui sont autour de nous.

Chez nous, les banlieues sont riches et ce sont nos villes, Lille, Roubaix, Tourcoing qui ont des difficultés parce que nous avons voulu garder les classes populaires dans la ville.

Comment se fait-il, alors que nos critères sociaux ne sont pas parmi les meilleurs, puisque nous avons gardé ces classes populaires, et encore une fois nous nous en félicitons, que notre DSU n'augmente que de 5% alors qu'elle va augmenter de plusieurs centaines de % dans des villes similaires ?

Il se fait, pour une raison que je n'ai pas comprise, et que vous m'expliquerez peut-être une fois, qu'il y a justement un gouvernement -vous avez sans doute voté cette loi- qui a fait cette

loi qui dit que, pour les villes de plus de 200 000 habitants, la DSU ne pourrait pas augmenter de plus de 5%.

Qu'est-ce que cela vise ?

Les villes de plus de 200 000 habitants qui ont des problèmes sociaux, donc, la Ville de Lille. Point. Pas d'autres villes.

Quand il y a un article comme celui-là, qui vise, alors que nous avons eu - 23% de la DSU en 2003, à tacler la Ville de Lille, alors qu'elle a des problèmes sociaux parce qu'elle souhaite garder ces catégories, où est la République, Monsieur le Député ? Je vous le demande.

C'est à cette question que le Gouvernement doit nous répondre.

Certains journalistes de la presse nationale économique se sont eux-mêmes posé cette question.

Alors, je pense que nous sommes assez calmes par rapport à des décisions qui sont partiales, je le dis très simplement.

Vous êtes revenu sur les emplois jeunes, je n'insiste pas, Pierre de SAINTIGNON, à juste titre, a rappelé que vous avez supprimé, non seulement ces emplois, mais aussi le plan de pérennisation que nous avons mis en place.

Vous nous parlez de santé, en parlant à juste titre, mais Dominique PLANCKE a très bien répondu, du problème des toitures végétalisées, dont chacun sait que c'est un de vos dadas et vous avez d'ailleurs raison d'en parler.

Mais comment pouvez-vous parler de cela alors que le Gouvernement vient de décider une augmentation du forfait hospitalier qui pour une personne...

Oui, mais attendez, la santé, c'est ça, Monsieur DECOCQ. C'est d'abord ça.

Je ne botte pas en touche, je suis Présidente du CHRU de Lille. Ce CHRU qui, comme toute la région Nord/ Pas-de-calais, avait des dotations de l'Etat qui étaient supérieures aux autres régions de France parce que notre espérance de vie est de 7 ans inférieure à la moyenne nationale et que nous avons moins de médecins qu'ailleurs.

La République, c'est cela. C'est de donner plus de moyens aux régions pauvres et aux villes pauvres.

Vous, vous faites l'inverse. Vous avez supprimé cette péréquation qui allait vers le Nord - Pas de Calais, vers la Picardie et vers le Poitou-Charentes, vous voyez qu'avec nous la République était respectée, c'était la région de Monsieur RAFFARIN, vous l'avez supprimée.

Donc, moins de moyens pour un hôpital pour 4 millions d'habitants de notre région, pour les 220 000 habitants de notre ville, et vous nous parlez santé !

Alors que les Lillois paient un euro par consultation depuis le 1^{er} janvier et que s'ils se font hospitaliser, cela leur revient à un demi SMIC pour le mois.

Mais si c'est le sujet !

Le sujet c'est l'accès à la santé et c'est un peu plus important, excusez-moi, que vos toitures végétalisées.

Ayez le courage de le dire. Ne me parlez pas de la santé en parlant de petits sujets.

(applaudissements)

Je ne dirai qu'un mot sur les 35 heures parce que je pense que le débat qui s'ouvre demain au Parlement permettra à beaucoup de s'exprimer, notamment aux Français, le 5 février dans la rue.

Je voudrais simplement vous rappeler, parce que vous avez, là aussi, annoncé un chiffre, dont Pierre de SAINTIGNON rappelait combien il était imprécis, que la Commission OLLIER-NOVELLI, ce n'est pas la Gauche, ce sont ceux qui ont déposé la proposition de loi qui vise à supprimer les 35 heures.

Vous me confirmez qu'ils ne sont pas à Gauche.

Ils ont eux-mêmes expliqué ce que coûtaient les 35 heures dans leur rapport, c'est-à-dire 5,5 milliards d'euros, de baisse de charges, puisque c'est cela le coût, alors même qu'ils ont, par les créations d'emplois, je prends les leurs uniquement, ceux qu'ils ont retenus...

Monsieur DECOCQ.- Vous ne parlez que de la baisse des charges !

Madame le Maire.- Qu'est-ce que cela coûte d'autre ?

Attendez, excusez-moi, le directeur que vous avez nommé, pour certaines raisons, a le droit de dire des choses qui ne sont pas vraies.

Je lis le rapport fait par des Députés de la Majorité actuelle et qui s'appuie sur la Commission des comptes de la Sécurité sociale.

Cette Commission dit que les créations d'emplois qui ont été rendues possibles sont de 400 000 à 500 000 et ont permis de faire rentrer dans les caisses de l'UNEDIC et de la Sécurité sociale 6,8 milliards d'euros.

Vous connaissez le rapport, vous y étiez.

Donc, les 35 heures, comme vous le dites, ne coûtent pas 25 milliards d'euros par an.

Personne n'avait encore osé le faire.

Pas 15 milliards d'euros non plus, 5,5 milliards d'euros compensés par les entrées.

Je voudrais d'ailleurs dire, parce qu'il serait intéressant que les Français le sachent, que la baisse de l'impôt sur le revenu coûte chaque année, et le Gouvernement a décidé d'aller encore plus loin, 6 milliards d'euros, donc beaucoup plus que les 35 heures.

Vaut-il mieux, Monsieur le Député, que la moitié des Français travaillent 35 heures et que l'on crée 500 000 emplois ou que 7% des gens les plus riches voient 70% des baisses d'impôts ?

Voilà le vrai débat politique que vous avez eu raison de mettre sur la table.

(applaudissements)

Enfin, et je m'en arrêterai là car le reste se dira dans les jours qui viennent dans la presse.

Je voudrais juste vous dire, en matière de sécurité, et le dire très amicalement parce que je sais que vous n'y êtes pour rien, que le nouveau Ministre de l'Intérieur, quand il est venu ici –le nouveau- a reconnu que nous avons une réduction de 160 policiers dans l'arrondissement de Lille depuis l'arrivée de Monsieur SARKOZY en tant que Ministre de l'Intérieur.

Nous attendons d'ailleurs que Monsieur de VILLEPIN compense cela.

Quand nous étions au pouvoir, vous nous parliez du nombre de policiers, aujourd'hui, vous n'en parlez plus, vous nous dites que ce n'est pas cela l'important.

Je vais vous dire une chose, mais une seule.

La semaine dernière, vendredi soir, nous avons eu le plus bel encombrement que la ville n'avait connu depuis des années, hormis le 6 décembre 2003.

De quoi s'agissait-il ?

Monsieur SARKOZY, Président de l'UMP, était au Zénith et la Police nationale, qui n'a pas à soutenir un parti politique, était là, ce qu'elle ne fait jamais, à juste titre, quand un autre parti politique vient au Zénith.

Elle aurait mieux fait d'être dans les quartiers plutôt que d'être déployée et sur-déployée, y compris pour fêter un anniversaire.

Quand je fête le mien, je n'ai pas besoin de la police nationale autour de moi.

Voilà la différence aussi entre ceux qui parlent et ceux qui font.

(applaudissements)

Et quand je pense que Madame DA SILVA, dont chacun connaît le sérieux, a souhaité se rendre à Lille Grand Palais, pour vérifier que Monsieur SARKOZY était bien reçu et qu'elle s'est vu interdire l'entrée par des policiers de la police nationale qui étaient rentrés à l'intérieur du Grand Palais sans même en demander l'autorisation à la Mairie...

Vous rendez-vous compte ?

Eh bien, nous n'en faisons pas toute une histoire, même si nous pensons quand même qu'avec tout cela la République est grignotée de jour en jour.

Voilà, Monsieur DECOCQ, ce que j'avais envie de vous dire.

Monsieur DECOCQ.- Pour la DSU, voyez le Ministre !

Madame le Maire.- Attendez... c'est fini, chacun a répondu ! Vous ne pouvez pas dans certains cas dire que vous soutenez le Gouvernement et quand cela ne vous arrange pas, dire le contraire !...

Tout cela est un bloc. Nous, nous soutenons tous ensemble une autre politique.

Le Conseil Municipal prend acte.

DECENTRALISATION

05/6 – Crédits décentralisés - Aides financières en faveur d'actions dans les quartiers.

05/7 – Crédits décentralisés - Fonds d'Initiative Habitants en faveur d'actions dans les quartiers.

Adoptés.

INFORMATIQUE**05/8 – Remplacement de l'autocommutateur de l'Hôtel de Ville.****05/9 – Achat de matériels et logiciels informatiques.***Adoptés.*DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**05/10 – Rénovation des Halles de Wazemmes – Avenants et marchés de travaux complémentaires.***Adopté.*EMPLOI**05/11 – Association REUSSIR-la Mission Locale de Lille - Subvention 2005.***Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés, Monsieur. CHARLES ne prenant pas part au vote.***Madame le Maire** - Maintenant, je passe la parole à Madame CULLEN.Chemise n° 12Rapporteur : Madame CULLEN

Adjointe au Maire

CULTURE

Madame le Maire, mes chers collègues.

Le samedi 22 janvier, j'ai inauguré avec Françoise ROUGERIE, Présidente du Conseil de quartier de Moulins et Jean-Baptiste HAQUETTE, maître de maison, la première exposition de la programmation 2005 de la Maison Folie de Moulins.

Samedi dernier, 28 janvier, 2 000 personnes sont venues de 15 h à 2 h du matin pendre la crémaillère avec l'équipe de la Maison Folie de Moulins.

Le déroulement de cette journée est, à mon sens, emblématique de ce qu'est une Maison Folie.

De 15 h à 18 h, une programmation jeune public avec des ateliers de cirque offerts par une compagnie du quartier, des musiciens qui déambulent dans la cour, un spectacle en salle pour les moins de trois ans, suivi d'un goûter pour tous les enfants à 16 h 30.

De 17 h 30 à 20 h, une programmation tout public pendant laquelle les voisins, les familles -et elles étaient nombreuses- ont pu voir des spectacles de marionnettes, des comédiens déjantés, une exposition, des vidéos.

En soirée, le programme musique était en continu à l'intérieur et à l'extérieur, proposant au public une superbe fanfare franco-belge, un chansonnier, des DJ's, du VJing, son et image, du Drum 'N' Bass, de la musique brésilienne.

Le public se promenait d'une salle à l'autre, sortait dans la cour éclairée en espace de danse, puis rentrait se réchauffer autour d'un verre ou d'un en-cas, tout en choisissant son prochain spectacle.

A une heure du matin, plusieurs centaines de personnes dansaient dans la cour, ignorant joyeusement la pluie.

Voilà bien une ambiance digne de la suite de Lille 2004, état d'esprit qui s'installe dans la Maison Folie dès le premier jour.

Car la Maison Folie de Moulins, c'est d'ores et déjà un haut lieu du patrimoine régional avec accueil de visites touristiques et nombreux passages de curieux en découverte du lieu.

Un lieu ancré dans la vie de son quartier, une buvette bientôt ouverte au quotidien, un relais d'information de la vie culturelle, artistique et associative du quartier, une salle réservée pour les habitants et les associations à l'accueil de réunions, de conseils d'administration, de conférences de presse, de débats, de rencontres et d'ateliers en tous genres ; un lieu de création artistique autour d'une thématique, des artistes et porteurs de projets de tous horizons qui travaillent leurs projets, se croisent, se rencontrent, échangent entre eux et intègrent la vie du quartier sous de multiples formes.

Les thématiques jusqu'au mois de mai sont les suivantes :

Un regard africain sur le hip-hop du 22 janvier au 11 mars.

La marionnette dans tous ses états tout le mois de mars.

En avril. la redécouverte du monde qui nous entoure. Une thématique très intéressante sur les décalages entre comment nous nous voyons et comment nous percevons les autres.

Par exemple, il y aura un opéra pour sourds ou les carnets de voyages d'un reporter écrivain international qui posera son regard sur le quartier de Moulins ou encore une exposition sur les tribus du Monde.

Tout un programme foisonnant, passionnant, où les différentes disciplines se croisent et où les projets amateurs rencontrent ceux des professionnels.

Quant à la Maison Folie de Wazemmes qui a aussi démarré sa programmation, je vous en reparlerai plus tard. car elle a choisi de marquer le coup au mois de mars, au moment de l'anniversaire de sa première année d'existence.

05/30 – Agenda 21 de la Culture - Adhésion de la Ville de Lille

Le texte de l'Agenda 21 de la Culture a été adopté par des Villes et des Gouvernements locaux du monde entier lors du forum des cultures à Barcelone, le 8 mai 2004, où je vous représentais, Madame le Maire.

En devenant cosignataire, la Ville prend plusieurs engagements que je vais vous résumer en 9 points, parce qu'il y en a une quarantaine.

Comme vous le constaterez, la plupart de ces points font déjà partie de la politique et des pratiques culturelles de la Ville de Lille.

La Ville s'engage à défendre la diversité culturelle, un des éléments essentiels de la transformation de la réalité urbaine et sociale.

Encourager la participation citoyenne à l'élaboration des politiques culturelles et favoriser la rencontre des différences, d'origine, de point de vue, d'âge, de genre, d'ethnie et de classe sociale.

Promouvoir la formation, l'élargissement des publics et leur participation, élément essentiel d'une pleine citoyenneté.

Encourager la mise en place de modes d'évaluation de l'impact culturel.

Prendre en compte les paramètres culturels dans les schémas d'aménagement urbain.

Donner toute sa place à l'originalité créative, de ce qu'on appelle les cultures urbaines, en défendant le principe du droit à la culture et au savoir pour tous les citoyens.

Promouvoir l'accès à la dimension numérique, des technologies de l'information et de la communication pour le savoir culturel.

Les Villes signataires s'engagent aussi à promouvoir le patrimoine, le savoir universitaire, la lecture publique, le tourisme et la culture et la coopération culturelle internationale.

Dernier point, la Ville invite les créateurs et les artistes en tant que personnes dotées d'une capacité particulière à percevoir et à exprimer la condition humaine, à s'engager en identifiant les problèmes et les conflits de notre société, en améliorant le vivre ensemble et la qualité de vie en développant la capacité de création et le sens critique de tous les citoyens.

Par le vote de cette délibération, Madame le Maire, la Ville de Lille devient signataire de l'Agenda 21 de la Culture.

Madame le Maire.- Très bien. notre Agenda 21 prend du poids au fur et à mesure.

Je mets au vote la délibération n°30, sur l'Agenda 21 de la Culture.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal
Unanimité.

Adopté.

05/31 – Subventions aux associations culturelles.

05/32 – Association "Les Spectacles Sans Gravité - L'Aéronef" – Premier versement de subvention pour l'exercice 2005.

05/33 – Compagnie du Mentir Vrai - Demande de subvention.

05/34 – Partenariat Ville de Lille/AFAA sur les échanges culturels internationaux
Passation d'une convention triennale.

05/35 – Théâtre du Prato - Equipement en matériel scénique - Participation de l'Etat et de la Région - Admission en recettes.

05/36 – Opéra de Lille - Place du théâtre - Avenant n° 1 au Marché de Maîtrise d'œuvre.

05/37 – Régie personnalisée de l'Opéra de Lille – Premier versement de subvention pour l'exercice 2005.

05/38 – Palais des Beaux Arts - Musée de l'Hospice Comtesse - Musée d'Histoire Naturelle - Conservation des collections.

05/39 – Palais des Beaux Arts - Adhésion à l'A.R.R.E.P. Association Nord/Pas-de-Calais des Responsables de Communication et de Relations Publiques.

05/40 – Palais des Beaux Arts - Adhésion à la Chaîne du Savoir Plaire.

05/41 – Palais des Beaux Arts - Convention liant la Ville de Lille et le Crédit Immobilier de France.

05/42 – Palais des Beaux Arts - Conditions de réservations aux ateliers pédagogiques.

05/43 – Maison Folie de Lille Moulins - Programme des manifestations de mars 2005.

05/44 – Maison Folie de Lille Moulins - Tarification des droits d'entrées.

05/45 – Maison Folie de Lille Moulins - Tarifs Crédit-Loisirs.

05/46 – Maison Folie de Lille Moulins - Convention de vente de billets entre la Ville de Lille et la FNAC dans le cadre de la programmation.

05/47 – Maison Folie de Wazemmes - Programme des manifestations culturelles et résidences d'artiste de février à avril 2005.

Adoptés.

Madame le Maire - Mes chers collègues nous avons terminé, mais nous devons voter sur des délibérations des dossiers 1, 2, 3, 5,6 ,7, 8, 9, 10, 11, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 et 21.

Je vous demande donc de bien vouloir les adopter en levant la main : Unanimité

Chemise n° 1

Rapporteur : Madame le Maire

05/1 – Séance du 15 novembre 2004 – Procès-verbal.

05/2 – Délégation accordée au Maire en vertu des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales – Compte rendu au Conseil Municipal.

05/3 – Commissions municipales – Composition – Modifications.

05/4 – Société d'Economie Mixte de Gestion de Lille Grand Palais – Remplacement d'un représentant du Conseil Municipal.

Adoptés

05/21 – Subvention exceptionnelle à la Fondation de Lille suite aux raz de marée en Asie du Sud Est.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés, Madame ESCANDE ne prenant pas part au vote.

05/79 – Agrandissement du stade Grimonprez Jooris - Avenant n° 2 au contrat de maîtrise d'œuvre - Avenant n°1 au contrat de coordination sécurité protection de la santé - Avenant n° 1 au contrat de contrôle technique.

05/80 – Convention de vente de livres "Projet Urbain de Lille " entre la Ville de Lille, la FNAC et le Furet du Nord.

Adoptés

Chemise n° 2

Rapporteur : Monsieur PARGNEAUX
Maire délégué

COMMUNE ASSOCIEE D'HELLEMES

05/78 – Commune Associée d'Hellemmes – Salle Léo Lagrange – Demande de subvention au Conseil Général.

Adopté.

Chemise n° 3

Rapporteur : Madame le Maire
en l'absence de Monsieur DURAND,
Maire délégué

COMMUNE ASSOCIEE DE LOMME

05/66 – Commune Associée de Lomme – Dénomination de l'avenue Jean-Marie Fossier.

05/67 – Commune Associée de Lomme – Aide communale aux sinistrés de l'Asie du Sud Est.

05/68 – Commune Associée de Lomme – Avance sur la subvention consentie à l'association « OSML Handball » au titre de l'année 2005.

05/69 – Commune Associée de Lomme – Avenants au marché d'exploitation de chauffage n° 99/25.

05/70 – Commune Associée de Lomme – Subventions pour ravalement de façades.

05/71 – Commune Associée de Lomme – Avenant n° 1 au lot n° 1 « terrassements généraux - VRD » du marché de construction d'un stade tribune et plateaux sportifs situé rue de Lompret à Lomme dénommé stade des Ormes.

05/72 – Commune Associée de Lomme – Avenant n° 2 au lot n° 2 « gros œuvre » du marché de construction d'un stade tribune et plateaux sportifs situé rue de Lompret à Lomme dénommé stade des Ormes.

05/73 – Commune Associée de Lomme – Avenant n° 1 au lot n° 4 « plomberie – chauffage - ventilation » du marché de construction d'un stade tribune et plateaux sportifs situé rue de Lompret à Lomme dénommé stade des Ormes.

05/74 – Commune Associée de Lomme – Avenant n° 1 au lot n° 5 « électricité courants forts courants faibles » du marché de construction d'un stade tribune et plateaux sportifs situé rue de Lompret à Lomme dénommé stade des Ormes.

05/75 – Commune Associée de Lomme – Fonds « Autonomie - Initiative des Jeunes dans les Quartiers ».

05/76 – Commune Associée de Lomme – Participation financière de la Commune et demande de subvention au Département du Nord pour le Comité Local d'Aide aux Projets Autonomes.

05/77 – Commune Associée de Lomme – Opérations Ville-Vie-Vacances et Loisirs des Jeunes dans le Nord 2005.

Adoptés.

Chemise n° 5

Rapporteur : Monsieur FREMAUX
Conseiller Municipal délégué

PROPRETE

05/12 – Elimination de tags sur les immeubles de la ville.

Adopté.

Chemise n° 6

Rapporteur : Madame DEMESSINE
Adjointe au Maire

SPORT

05/13 – Diverses associations sportives - Première répartition - Année sportive 2004/2005.

05/14 – Rénovation et restructuration de la Piscine Olympique Marx Dormoy – Mission de programmiste.

Adoptés.

Chemise n° 7

Rapporteur : Monsieur QUIQUET
Adjoint au Maire

ENVIRONNEMENT - ESPACES VERTS

05/15 – Convention entre la Ville de Lille et l'Association PPJEG "Promenade du Préfet, Jardin Ecologique et les Grenouilles" pour l'année 2005.

Adopté.

Chemise n° 8

Rapporteur : Monsieur CACHEUX
Adjoint au Maire

URBANISME

05/16 – PLU - Demande de modification auprès de Lille Métropole Communauté Urbaine.

05/17 – Architecture et Maîtres d'ouvrage - Club Région Nord Pas-de-Calais – Adhésion de la Ville de Lille.

05/65 – Acquisitions de terrains sis à Lille rue de Cannes auprès de la SORELI en vue de la reconstruction du collège Louise Michel.

Adoptés.

HABITAT

05/18 – Opération programmée d'Amélioration de l'Habitat "lutte contre l'habitat insalubre" - Octroi de primes.

Adopté.

ACTION FONCIERE

05/19 – Cession de terrains sis à Loos au profit de la SORELI dans le cadre de l'aménagement du Parc EURASANTE.

05/20 – Restructuration du Centre de Fives - Vente par la Ville à la SAEM SORELI du terrain d'assiette de l'ancienne cour PONSEELE rue Pierre Legrand et de la friche ROUSSELLE rue Brasseur. Modification du prix de vente.

Adoptés.

Chemise n° 9

Rapporteur : Madame POLIAUTRE
Adjointe au Maire

QUALITE DE LA VIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

05/22 – Adhésion de la Ville de Lille au projet européen INTERREG III-B, SUS-CIT.

Adopté.

Chemise n° 10

Rapporteur : Monsieur KANNER
Adjoint au Maire

SOLIDARITE ET PROJET EDUCATIF

05/23 – Adoption du Projet Educatif Global de Lille, Hellemmes et Lomme.

Ce rapport est retiré de l'ordre du jour.

**05/24 – Associations LES FRANCAS DU NORD et AVENIR ENFANCE –
Avenants.**

Adopté.

Chemise n° 11

Rapporteur : Madame DA SILVA
Adjointe au Maire

ACHATS ET MARCHES PUBLICS

**05/25 – Salle des Fêtes de Fives - Fusion de la Société MONCHEL dans ETDE SA. –
Marché n° 21230 - Avenant n° 1.**

**05/26 – Salle des Fêtes de Fives - Liquidation de la société N.T.S. - nomination d'un gérant
liquidateur : Daniel FLAMME - Marché N° 21230 - Avenant N° 1 au lot N° 12
désamiantage.**

05/27 – Avenant au marché Impression du magazine municipal.

05/28 – Autorisation de signer les marchés engagés selon une procédure formalisée.

Adoptés.

GESTION DES BATIMENTS COMMUNAUX

05/29 – Chauffage urbain - Conduite des installations secondaires dans 52 équipements

Adopté.

Chemise n° 13

Rapporteur : Madame GLEIZER
Conseillère Municipale déléguée

ECOLE PROFESSIONNELLE D'ART DRAMATIQUE
THEATRE DU NORD

05/48 – Subvention à l'Ecole Professionnelle Supérieure d'Art Dramatique Nord/Pas-de-Calais et signature de la convention financière.

Adopté.

Chemise n° 14

Rapporteur : Madame BOCQUET
Adjointe au Maire

PETITE ENFANCE

05/49 – Crèche de Fives – Travaux d'amélioration.

Adopté.

Chemise n° 15

Rapporteur : Madame CAPON
Adjointe au Maire

ECOLES

05/50 – Versement de subventions à l'OCCE du Nord - Avenant à la convention.

**05/51 – Organisation de classes d'environnement des écoles publiques lilloises
Passation d'un marché public de services par appel d'offres.**

Adoptés.

Chemise n° 16

Rapporteur : Monsieur ORIOL
Conseiller Municipal délégué

RESTAURATION SCOLAIRE

05/52 – Restructuration de la restauration scolaire - Transformation de restaurants scolaires en self-service.

05/53 – Denrées et marchandises nécessaires au fonctionnement des services de la restauration scolaire à Lille et Hellemmes - Appel d'offres ouvert - Année 2006.

05/54 – Mise en conformité des cuisines satellites – Programmation 2004/2005/2006 - Appel d'offres – Délibération modificative du montant des opérations pour le restaurant Jean Zay.

Adoptés.

Chemise n° 17

Rapporteur : Monsieur VICOT
Adjoint au Maire

C.L.S.P.D.

05/55 – Association Baptiste pour l'Entraide et la Jeunesse (A.B.E.J.) – Avenants à la convention.

05/56 – Mouvement du Nid - Avenant à la convention.

05/57 – Association intercommunale d'aides aux victimes et de médiation de Lille Subvention de fonctionnement 2005.

05/58 – Travaux d'Intérêt Général - Convention entre la Ville de Lille et le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Nord (S.P.I.P.).

Adoptés.

Chemise n° 18

Rapporteur : Monsieur SANTRÉ
Adjoint au Maire

VOIRIE

05/59 – Cœur historique du quartier de Wazemmes - Requalification de la voirie et des espaces publics de la rue d'Iéna - Groupement des commandes avec LMCU.

Adopté.

Chemise n° 19

Rapporteur : Monsieur MUTEZ
Conseiller Municipal délégué

COMMERCE

05/60 – Comité d'Animation du Vieux Lille - Avenant n° 4 à la convention 2004.

Adopté.

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

05/61 – Relèvement des droits de voirie "commerce", "terrasse" et "travaux" pour l'année 2005.

05/62 – Convention d'occupation du domaine public – "Pavillon du Thé".

Adoptés.

Chemise n° 20

Rapporteur : Madame KECHEMIR
Conseillère Municipale déléguée

LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

05/63 – Subventions destinées aux organismes à caractère social dans le cadre de la Campagne Pauvreté Précarité 2005.

Adopté.

Chemise n° 21

Rapporteur : Madame STANIEC
Adjointe au Maire

ACTION SOCIALE LIEE AU LOGEMENT

05/64 – Subventions 2005 destinées aux organismes à caractère social - Action Sociale – Logement.

Adopté.

Madame le Maire - Je vous en remercie et je vous souhaite une bonne soirée.

(séance levée à 20 heures 45)